

Barfleur-Info



Printemps 2023



Mairie de Barfleur



Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

C'est avec grand plaisir que je saisis l'opportunité de m'adresser à vous via la nouvelle édition de notre bulletin annuel.

L'année 2022 a été pour la municipalité une année très dense qui a vu l'avancement ou l'aboutissement de plusieurs projets d'envergure.

L'extension du Jardin des Augustins est quasiment achevée, à quelques détails près, et vous pourrez profiter, dès les beaux jours, de ce lieu d'exception auquel ont été intégrés des bancs, des tables et de nouveaux jeux pour enfants.

L'aménagement du MORA est très bien engagé. Le rez-de-chaussée désormais aménagé est prêt à accueillir les événements municipaux ou associatifs dans un cadre très valorisant. L'étage sera l'objet en 2023 de toutes nos attentions pour qu'y soit installé un musée du patrimoine local maritime, porté par l'association MAB (Musée Atelier de Barfleur). Le conseil municipal a considéré que cette nouvelle offre patrimoniale, culturelle et touristique avait toute sa place dans ce lieu et qu'elle apporterait un plus indéniable à l'attractivité et à la vie de notre beau village maritime.

D'autres projets sont en cours, tels que la reconfiguration de l'accueil du camping municipal La Blanche Nef, les aménagements du stade ou l'extension de la station de sauvetage en mer.

Notre ligne directrice reste celle d'une exigence continûment dédiée à la qualité de la vie des habitants et de l'accueil des touristes.

Les réalisations de notre commune ne seraient pas possibles sans le dévouement des agents administratifs et techniques, sans l'engagement de mes deux adjointes et des conseillers délégués et sans la confiance indéfectible que nous accordent les conseillers municipaux. Je tiens à tous les remercier vivement de ce climat très constructif qui préside à nos débats et décisions.

Je remercie également nos collectivités territoriales, Région, Département et l'Agglomération du Cotentin qui, avec l'Europe et l'Etat, par leur indispensable accompagnement technique et financier, permettent la réalisation de nos projets.

Je manifeste enfin ma reconnaissance à tous les présidents et bénévoles des associations qui animent notre village et qui nous ont, cette année encore, offert de très beaux moments et événements. Plusieurs pages de ce bulletin leur sont consacrées.

L'année 2022 est passée, vive l'année 2023 ! Vous trouverez dans ce bulletin une somme d'informations sur notre action et sur les événements passés ou à venir.

Je vous souhaite une excellente année, restez en bonne santé, cultivez des liens amicaux autour de vous, profitez de la vie dans ce lieu privilégié qu'est notre jolie commune de Barfleur.

Votre maire,
Michel MAUGER

Les réalisations 2022 et les projets 2023

Le jardin des Augustins



Nous évoquons depuis plusieurs années, l'extension du Jardin des Augustins est devenue réalité.

Une terrasse en béton désactivé a été aménagée, en bordure de l'ancien couvent des Augustins, qui pourra accueillir des événements organisés par la bibliothèque municipale par exemple.

Une ouverture a été pratiquée dans le mur de clôture au fond du jardin existant pour permettre de rejoindre l'extension avec un cheminement en sable compacté stabilisé.

La nouvelle partie du jardin borde la rue de la Planque. Elle est composée de jeunes massifs qui occuperont à terme les alentours du terrain, laissant un espace engazonné libre d'accès.

Des bancs de repos et tables de pique-nique sont prévus, ainsi que des nouveaux jeux pour les petits-enfants, notamment une balançoire qui accepte jusqu'à trois enfants. Nul doute qu'elle aura du succès !

L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite est complète avec des rampes PMR, paliers de repos et mains courantes.

Déplacement du Supertanker (jeu pour enfants)

Avec le nouvel aménagement du Jardin des Augustins, le jeu pour enfants appelé « Supertanker » n'avait plus vraiment sa place à cet endroit.

La structure a ainsi été déplacée sur le petit terrain en herbe, derrière l'EHPAD, ce qui permettra aux résidents d'observer le jeu des enfants et leur apportera de la gaieté.

Un banc et une petite clôture en bois seront prochainement installés. L'aire de jeux sera ainsi délimitée pour protéger les enfants et les laisser jouer en toute sécurité.

Merci au Directeur, M. Huret, qui a bien voulu donner son autorisation.



Nous espérons que cette nouvelle installation permettra des liens multigénérationnels précieux entre les résidents de l'EHPAD et les enfants.

La base nautique de Barfleur (CNEC)

La base nautique a fait l'objet en 2022 d'un programme de travaux destiné essentiellement à améliorer la visibilité, et donc la sécurité, sur le plan d'eau.

Jusqu'alors restreinte par des fenêtres en forme de meurtrières, la vue a été augmentée grâce à des percements de fenêtres dans la façade. L'effet obtenu est très appréciable.

D'autres petits travaux ont permis de donner une meilleure finition à l'ensemble dont le changement d'une porte rouillée et l'aménagement du muret qui donne sur la rue.



Les dirigeants et membres du club ont eux aussi retroussé les manches pour participer à l'amélioration de leur base. Une équipe de bénévoles, présidente en tête, a entrepris d'enlever le vieux grillage qui séparait la base de la maison voisine, de creuser et de réaliser un muret intérieur et une plate-bande. Le tout a fière allure. Bravo et merci à toute l'équipe !

Une inauguration du bâtiment a eu lieu le 11 juillet 2022 à l'invitation de notre maire et de la présidente du CNEC. Madame Brigitte Léger-Lepaysant et Monsieur Daniel Denis, conseillers départementaux, ainsi que Madame Christine Léonard, maire de Gatteville-le-Phare ont honoré la manifestation de leur présence.

L'escalier de la Masse



L'escalier de la rue du Puits, donnant accès à la plage de la Masse, est dorénavant sécurisé !

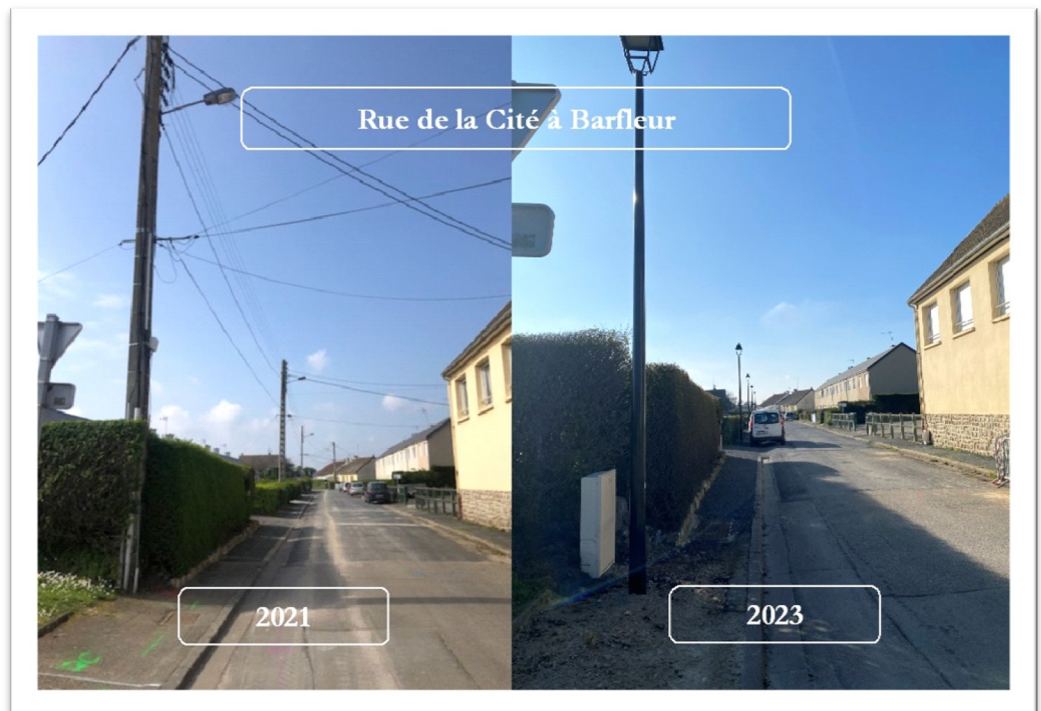
L'installation d'une rampe, en mai 2022, ainsi que la réfection des dix dernières marches, ont permis à tous les utilisateurs, qu'ils soient baigneurs, véliplanchistes ou promeneurs, d'utiliser cet escalier avec davantage de sécurité.

Cette double rambarde rassure aussi bien les adultes que les enfants qui peuvent désormais accéder à la plage plus aisément et s'adonner à tous les plaisirs qu'offre le bord mer.

L'éclairage public

L'enfouissement des réseaux de la rue de la Cité a débuté en 2022 et vient tout juste de s'achever. Il restera à intervenir route de Cherbourg pour que les réseaux soient totalement effacés sur la commune.

Une extension de l'éclairage public a également été réalisée par l'installation de deux lampadaires autonomes : un posé à l'entrée de Barfleur, pour sécuriser la D902 en provenance de Quettehou, l'autre placé à proximité du nouveau cimetière rue de la Planque.



Le plan de rénovation de l'éclairage public, engagé avec le SDEM (Syndicat Départemental d'Energies de la Manche), dès le début de notre mandat, a permis le changement des luminaires énergivores par des LED dans la rue de la côte des Vikings, la rue des écoles, la rue de Réville, l'allée de la débarque et le début de la rue Saint Thomas Becket en 2022.

Ce plan, programmé sur 4 ans, se poursuivra en 2023 et 2024 avec le prolongement des nouveaux luminaires installés rue Saint Thomas Becket.

Les travaux du centre de débarque



La « raquette » du parking de la débarque était bien connue, en temps de pluie, pour se laisser envahir par les eaux par débordement du marais voisin.

Un muret a été construit pour faire rempart et une pompe installée pour aspirer l'eau en cas de résurgence.

Après les travaux réalisés en 2021, la débarque est en attente d'un ou de plusieurs repreneurs qui pourraient y pratiquer des activités de transformation de l'industrie de la pêche.

Le Mora



La remise opérationnelle de la salle du MORA est bien lancée. La cour intérieure a été aménagée, et la salle du rez-de-chaussée est terminée.

Nous y avons organisé la cérémonie municipale des vœux, le 29 janvier dernier, pour vous permettre de découvrir ce nouvel espace public qui sera désormais utilisable par la municipalité, les associations, les artistes ou intervenants de tous horizons.

La municipalité a décidé de confier l'exploitation de l'étage à l'association « MAB », Musée Atelier de Barfleur, dont l'objet social est la valorisation du patrimoine maritime local.

Par ailleurs, Ingrid Guilbert, potière à Barfleur, a offert à la commune l'épi de faitage installé sur le toit du MORA. L'équipe municipale lui adresse ses chaleureux remerciements.

Le Parking du Chosel

Le parking du Chosel nouvellement installé entre le stade et l'EHPAD est totalement terminé.

Les plantations ont été réalisées et les fossés de rétention des eaux pluviales ont été ensemencés.

Nous affinerons sa signalétique avant l'été pour en améliorer la fréquentation.

L'objectif reste de désengorger l'espace portuaire de la multitude de véhicules qui y stationne.



La réfection du GR 223 devant la Résidence du Port

Le GR 223, dans la portion qui passe au pied de la résidence du port, a été remblayé pour effacer les ornières et offrir un cheminement piéton confortable.



Les travaux des équipements sportifs

La commune de Barfleur possède deux équipements sportifs majeurs : le stade côté terre, la base nautique côté mer. Ces équipements sont gérés par le Club Sportif de Barfleur -CSB- présidé par Didier Loir d'une part, et par la base nautique du Centre Nautique Est Cotentin -CNEC- présidé par Betty Le Guillou, d'autre part. Ces associations mènent sur l'ensemble de l'année une mission d'intérêt général auprès de la population -de Barfleur et bien au-delà- et s'investissent lourdement dans l'entretien, voire le renouvellement, des équipements qui leur sont confiés. A ce double titre, la municipalité a à cœur d'accompagner ces deux clubs dans les investissements qui leur sont nécessaires.



Stade

Après avoir, en 2021 procédé au changement des vestiaires du club de football, l'année 2022 a été, pour le stade, une année de préparation des travaux dont la réalisation est prévue pour 2023.

Trois types d'équipement devraient ainsi offrir une gamme d'activités très satisfaisante.

Football

Dans une réflexion concertée, le CSB et la commune ont prévu, en 2023 : le changement de la main courante, une clôture à l'entrée du terrain, et un remplacement de l'actuelle buvette par un double bungalow qui fera désormais office de « club-house ».

Le CSB sait mettre la main au portefeuille -installation de projecteurs en 2022-2023- et à la pâte -démontage de l'ancienne main courante par les membres du club en début 2023.



Ce sont quelques exemples des efforts très appréciables qui sont menés et dont nous le remercions chaleureusement.

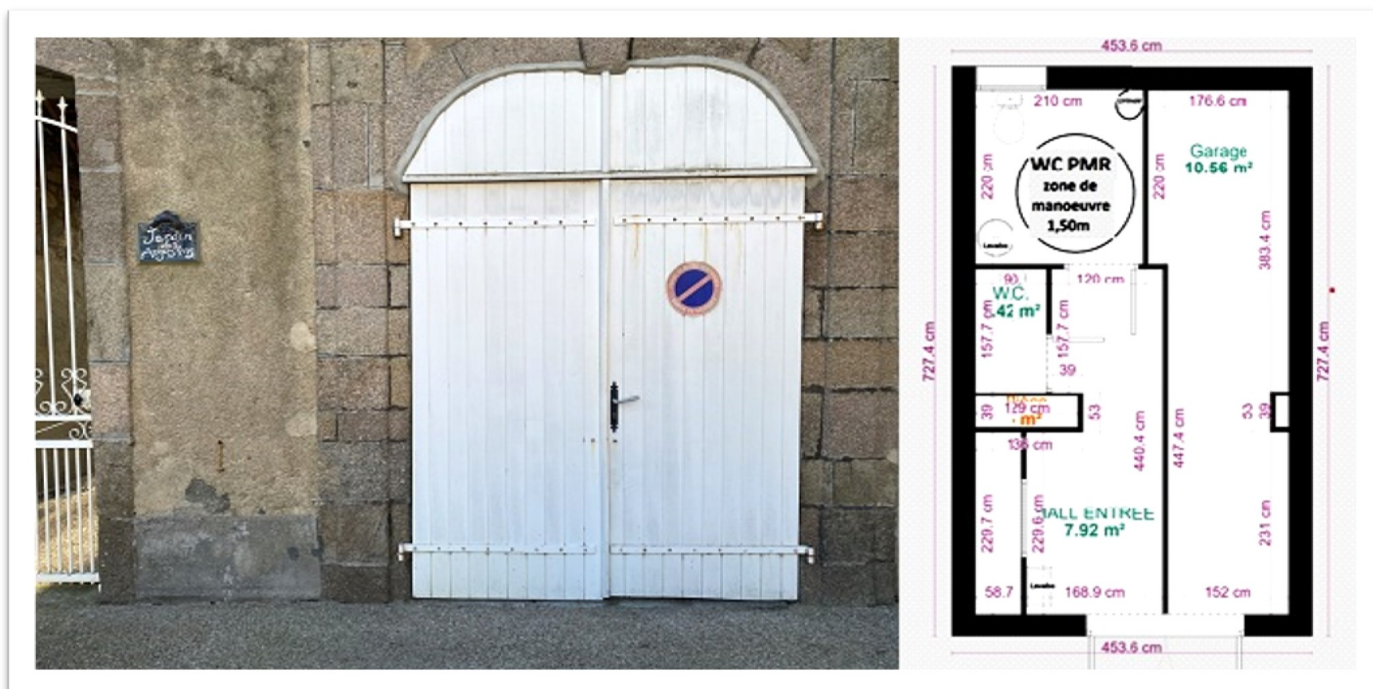
Terrain multisports

Sous réserve de l'obtention des subventions nécessaires, la mairie projette par ailleurs la destruction de l'ancienne tribune et de la buvette en vue d'installer, en lieu et place de ces bâtiments vétustes et dégradés, un terrain multisports (football, handball et basket-ball). Ce serait un magnifique outil sportif ouvert à tous et pouvant bénéficier aux clubs sportifs et aux écoles sur des créneaux négociés. Après la réalisation du parking et l'installation voisine du jeu d'extérieur « Supertanker », la qualité de l'ensemble du site en serait nettement améliorée.

Tennis

Faute du budget nécessaire, nos tennis seront cette année encore entretenus de façon minimale. Un geste sera fait pour le changement du filet du « n°2 ». Globalement, pas de quoi organiser un championnat mais l'état, du n°1 essentiellement, permet de jouer de façon encore assez correcte...

Les toilettes publiques



Notre village étant très mal loti en termes de toilettes publiques, le conseil municipal a décidé de scinder le garage de la Cour des Augustins afin d'y installer deux toilettes.

Les anciens urinoirs situés à proximité du garage seront détruits.

Ce nouvel aménagement, accessible aux personnes à mobilité réduite, est très attendu des visiteurs et des usagers de la ligne de bus située devant la mairie.

Par ailleurs les deux toilettes accessibles dans la cour du MORA, rue Saint-Nicolas, seront également mises à la disposition du public.

Le bâtiment d'accueil du camping municipal

Un travail d'ampleur a été entrepris au camping municipal où il s'agit de reconfigurer totalement le local d'accueil des clients et de créer un espace de restauration rapide face à l'anse de la Masse.

Les travaux sont en cours et devraient être terminés en juin prochain avant la haute saison touristique.

Le camping est un outil très performant au service du commerce local, il est donc important d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions. Rappelons que notre camping a consolidé en 2022 sa troisième étoile ainsi que son label Normandie Qualité Tourisme, très recherché.



Inauguration du kiosque à livres



Le kiosque à livres, ouvert au public en 2021, a été inauguré le 17 juin 2022, après l'apposition d'une plaque réalisée par la poterie de Barfleur.

C'est au déménagement de l'Office de Tourisme du Cotentin que la question s'est posée sur l'avenir du local qui, jadis, faisait office de maison des douaniers. Plusieurs projets ont alors été identifiés et c'est le kiosque à livres qui a remporté les suffrages.

Cette maisonnette, où le public peut entrer pour profiter d'un salon de lecture face à la mer, est accessible sans abonnement, ni inscription, 7j/7 de 9h à 19h, grâce au bénévolat d'un conseiller municipal.

Ceux qui le désirent déposent des livres, pour les mettre gratuitement à la disposition d'autres lecteurs. Les anciens livres de la bibliothèque municipale y trouvent également une seconde vie passionnante.

Ce système de gratuité et d'échange est fondé sur le civisme et le partage, chacun doit prendre soin des ouvrages et du mobilier mis à disposition...

Tous les livres et les revues en bon état (littérature, essais, histoire, BD, sport, poésie...) sont les bienvenus, sous réserve qu'ils ne soient pas destinés à un public averti car n'oublions pas que ce kiosque à livres s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants.

Le kiosque du bout du quai, c'est un lieu pour choisir un livre, se poser dans un fauteuil, prendre son temps, ne pas oublier d'observer les bateaux, peut-être s'assoupir légèrement... un beau programme à la mesure de la sérénité barfleuraise !



Tournage du film « Les rois de la piste »



Le 3 octobre 2022, les quais de Barfleur ont eu l'honneur de vivre les premières heures du tournage d'un long métrage intitulé « Les rois de la piste » dont les rôles principaux sont confiés à Fanny Ardant, Mathieu Kassovitz, Nicolas Duvauchelle et Michel Vuillermoz.

Cette comédie d'arnaque a été tournée à Barfleur pendant une dizaine de jours en octobre dernier, ainsi qu'à Réville, Cherbourg et certaines scènes se sont déroulées au château de Quinéville.

Un tournage de plus d'un mois dans le Cotentin permettant ainsi d'immortaliser de nombreux lieux choisis comme décors.

La sortie du film, réalisé par Thierry Klifa, est prévue à l'automne 2023.

Nous sommes impatients de découvrir cette fiction qui met une nouvelle fois notre beau village à l'honneur !

Rencontres citoyennes avec les enfants des écoles



Les élèves de CM1 et CM2 des écoles Sainte Marie-Madeleine (Barfleur) et Guillaume de Normandie (Montfarville) sont venus à la mairie de Barfleur, respectivement les mardis 29 mars et 5 avril 2022, pour une rencontre avec le maire, Michel Mauger, et ses adjointes, Christiane Tincelin et Christine Hamel-Dordonnat.

Accompagné de ses professeures et de parents d'élèves, chaque groupe d'enfants a été invité, une heure durant en salle du conseil municipal, pour un rapide descriptif des institutions nationales et territoriales, suivi d'une présentation du rôle et de la mission de la municipalité.



Michel Mauger, muni de son écharpe, s'est ensuite prêté au jeu des questions-réponses : depuis quand est-il maire ? que fait-il de ses journées ? pourquoi a-t-il voulu être maire ? qu'est-ce qui est le plus difficile ?...

Le 1^{er} édile a conclu les rencontres par un accueil des écolières et écoliers dans son bureau et par une distribution du « Livret du petit citoyen » à chacun de ses jeunes visiteurs.

Dans un second temps, les élèves se sont dirigés vers la bibliothèque où ils ont été reçus par Sylvie et Corinne. Après un petit retour sur la Déclaration des droits de l'homme en version "jeunesse", les deux bibliothécaires ont présenté aux enfants deux livres soutenus par Amnesty International "La déclaration des droits des filles" et "La déclaration des droits des garçons". Sous forme d'inventaire humoristique, ces deux ouvrages rappellent l'urgence du respect et de l'égalité entre tous.

En parallèle, la bibliothèque a proposé, en mars 2022, un concours de poésie sur le thème "Moi, petit citoyen...si j'étais Président". Il va sans dire que les enfants des écoles et du centre de loisirs ont été particulièrement inspirés !

Ce furent de joyeux et intenses moments d'échanges avec les petits citoyens et citoyennes du Val de Saire, bien préparés par leurs professeures à cette rencontre municipale. De quoi mieux comprendre les élections à venir et appréhender un peu mieux la vie de tous les jours.



Éléments budgétaires (source : compte administratif 2022)

Fonctionnement : excédent 202 795 €

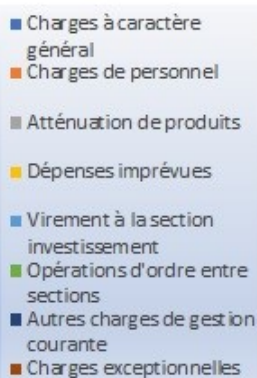
Dépenses 2022

Charges à caractère général	128 713 €
Charges de personnel	178 659 €
Atténuation de produits	58 388 €
Dépenses imprévues	- €
Virement à la section investissement	79 699 €
Opérations d'ordre entre sections	57 437 €
Autres charges de gestion courante	5 677 €
Charges exceptionnelles	600 €
TOTAL	509 173 €

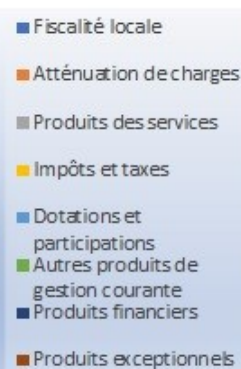
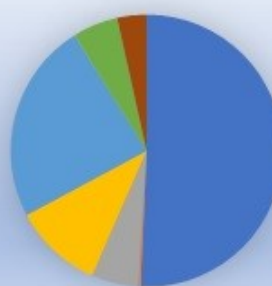
Recettes 2022

Fiscalité locale	361 258 €
Atténuation de charges	2 403 €
Produits des services	39 228 €
Impôts et taxes	75 384 €
Dotations et participations	170 308 €
Autres produits de gestion courante	38 493 €
Produits financiers	6 €
Produits exceptionnels	24 888 €
TOTAL	711 968 €

Dépenses



Recettes



Investissement : déficit 106 966 €

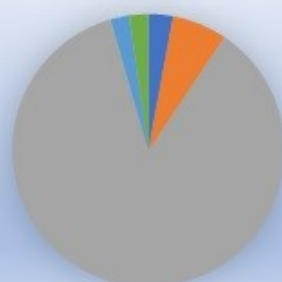
Dépenses 2022

Subventions d'investissement	16 155 €
Emprunts et dettes assimilées	36 243 €
Total des opérations d'équipement	477 249 €
Neutralisation et régul d'opérations	250 €
Subventions d'équipement versées	12 662 €
Participation et créances rattachées	12 400 €
TOTAL	554 959 €

Recettes 2022

Dotations, fonds divers, réserves	23 152 €
Subventions d'investissement	144 542 €
Emprunts et dettes	200 000 €
Immobilisations corporelles	600 €
Ammortissement des immobilisations	79 699 €
TOTAL	447 993 €

Dépenses



Recettes



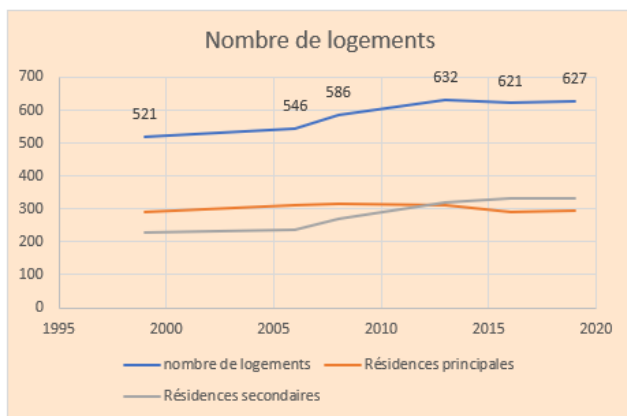
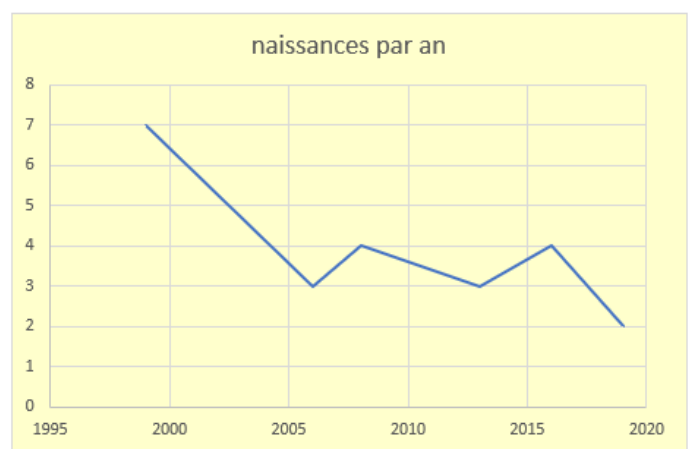
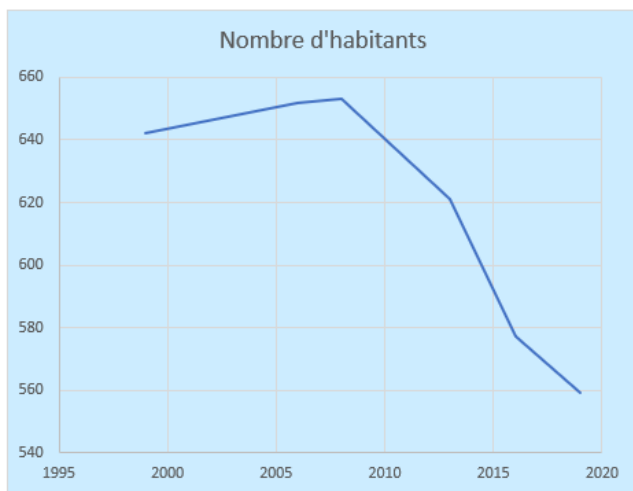
Réflexion sur la Taxe d'Habitation des Résidences Secondaires (THRS)

Les communes littorales enregistrent une baisse très sensible de leurs résidences principales au profit d'une forte hausse des résidences secondaires. Le Val de Saire et Barfleur, particulièrement demandés, n'échappent pas à cette tendance qui génère une forte tension sur le marché de l'immobilier, avec des prix de vente hors d'atteinte des jeunes ménages locaux. La loi « littoral », qui réduit drastiquement les possibilités de construire, renforce encore le phénomène.

	1999	2006	2008	2013	2016	2019
% secondaires et vacants	44%	43%	46%	51%	53%	53%
Nombre d'habitants	642	652	653	621	577	559
naissances par an	7	3	4	3	4	2
nombre de logements	521	546	586	632	621	627
Résidences principales	291	312	317	311	289	294
Résidences secondaires	230	236	269	321	331	333

Les données fournies ci-contre sont édifiantes.

La proportion des résidences secondaires est désormais de plus de 50 % et l'on constate que la population décroît au même rythme que l'augmentation des résidences secondaires.



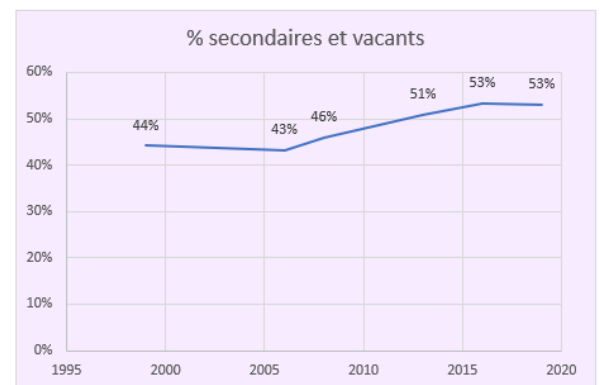
Entre 1999 et 2019, le nombre de résidences barfleuraises a cru de 106 unités – la construction des « Clos marins » et la Résidence du Port ayant eu un fort impact – mais en fin de période, seulement 3 parmi ces 106 sont restées des résidences principales.

Cela pose un réel problème car les dotations de l'Etat sont calculées selon le nombre d'habitants.

Leur décroissance compliquera la tâche pour entretenir des infrastructures qui, elles, ne se réduisent pas, bien au contraire !

Autre inconvénient, la mainmise des résidents secondaires sur le marché immobilier empêche les jeunes ménages de s'installer à Barfleur, avec pour conséquence la difficulté du maintien des classes dans les écoles privée et publique.

Ce constat partagé avec l'immense majorité des maires du littoral français, nous conduit à réfléchir ensemble à une augmentation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires – la THRS – et sur la manière de l'augmenter dans l'intérêt de nos communes.



A ce jour, les dispositions parlementaires et ministérielles ne permettront pas d'augmenter cette THRS avant le 1^{er} janvier 2024. Nous ne manquerons pas de communiquer sur ce sujet en temps opportun.

Le camping municipal



L'année 2022 est d'ores et déjà un grand cru !

En effet, la fréquentation n'a jamais été aussi intense pour un automne, autant pour la partie locative du camping mais aussi pour le passage des caravanes et camping-cars.

Les saisons printanière et estivale, n'ont pas manqué non plus de dynamisme. Pour pallier la demande, le camping a investi dans un nouveau mobil home, ce qui porte maintenant à 19 le nombre d'hébergements de notre parc locatif.

Cette saison a également été marquée par un intense retour des campeurs étrangers. Saluons le retour en masse de nos amis anglais.

Au printemps 2022, nous avons accueilli Marion, une excellente recrue trilingue de 27 ans, qui possède une très bonne connaissance du tourisme local.

Janelle, 18 ans, est venue renforcer l'équipe en juillet et août 2022. Nous espérons collaborer à nouveau avec elle la saison prochaine.



Par ailleurs, le 23 août 2022, notre Camping a passé « haut la main » l'audit qualité pour le renouvellement du label « Normandie Qualité Tourisme », obtenant un résultat global de plus de 93 % !

Bravo à Ludovic notre gérant et à toute l'équipe du camping qui s'investissent dans la qualité de l'accueil et dont la disponibilité et le professionnalisme ont largement été salués lors de cet audit. De plus, la décision de son classement dans la catégorie 3 étoiles a également été prononcée le 26 septembre dernier.

2023 semble promettre une saison tout aussi intense que la précédente.

Des nouveautés sont évidemment prévues, notamment la plus importante et la plus attendue : la réfection du bâtiment d'accueil et la création d'un espace de restauration rapide ! (voir page 9)



La bibliothèque municipale

Ensoleillée, nichée au pied du Jardin des Augustins, la bibliothèque est un endroit serein, propice à la lecture.

Six bénévoles constituent l'équipe de la bibliothèque : Françoise, Béatrice, Anne, Odile, Corinne et Sylvie vous y accueillent plusieurs jours par semaine, sous la responsabilité de Christine Hamel-Dordonnat, adjointe chargée de la culture.



Notre équipe maîtrisant de mieux en mieux le logiciel de gestion, de nouveaux services ont ainsi été mis en place en 2022 :

- ▶ mise en ligne du catalogue de la bibliothèque, après avoir mis à jour les notices de 80 % des livres : toute personne, adhérente ou non, peut désormais consulter tous les livres disponibles et les nouveautés défilant en bas de page (accès par le « portail de la bibliothèque de Barfleur » hébergé sur le site de la mairie ou directement via l'adresse <https://barfleur-pom.c3rb.org/>).
- ▶ création des cartes de lecteurs avec le numéro d'adhérent, afin que chacun puisse accéder à son compte avec un mot de passe. Le lecteur peut alors réserver en ligne, faire des suggestions, voir ses prêts en cours, son historique...
- ▶ conception de la page Facebook qui véhicule activement la vie de la bibliothèque : animations, coups de cœur, accueil des classes de l'école Sainte Marie-Madeleine, infos littéraires diverses...

Fin 2022, la bibliothèque enregistrait 220 lecteurs, dont 200 actifs et 20 inscrits pour bénéficier du service gratuit de la médiathèque numérique (films, documentaires et magazines en ligne).

L'année 2023 promet également d'être très riche en activité puisque les animations de 2022 seront reconduites avec quelques nouveaux projets, notamment avec l'école Sainte Marie-Madeleine et la SNSM.

Nous saluons le travail et l'engagement de toute l'équipe qui vient de s'agrandir avec l'arrivée d'Yves, notre septième bénévole.

L'accès à la bibliothèque et les prêts de livres sont totalement gratuits.

De nombreuses animations ont été proposées tout au long de l'année écoulée telles que :

- ▶ concours de poésie,
- ▶ partenariat avec la galerie Art'Mâteur,
- ▶ accueil hebdomadaire d'une classe de l'école Sainte Marie Madeleine,
- ▶ nombreuses animations lectures à la bibliothèque ou au centre de loisirs communautaire,
- ▶ participation aux Journées du Patrimoine,
- ▶ animation de Noël pour les enfants.



Belles lectures à tous !

L'EHPAD



Au cours de cette année 2022, la crise épidémique Covid s'est éloignée au fil des mois, permettant aux résidents et à leur famille de reprendre progressivement leurs habitudes : pour exemple, les repas « visiteurs » sont de nouveau plébiscités et le Noël des enfants du personnel a pu avoir lieu, enfin, après deux années consécutives sans festivités partagées avec l'extérieur.

Un groupe d'élèves de l'école de Barfleur est venu chanter à l'EHPAD pour le grand bonheur des résidents et la cérémonie des vœux a de nouveau été ouverte aux membres du conseil d'administration. Ces moments d'échange ont pu reprendre leur cours, et le moral est de nouveau au beau fixe au Chosel !

Concernant le projet architectural, l'année 2022 a été synonyme d'avancées significatives, avec notamment le dépôt du permis de construire du nouvel EHPAD de Saint-Vaast et sa délivrance en novembre. Les appels d'offre sont en cours et nous espérons par conséquent que l'année 2023 soit l'année du démarrage du chantier pour la reconstruction du site.

Le projet de transformation du site de Barfleur avance en parallèle, puisqu'il a été présenté aux autorités de tarification (tutelles) au mois de septembre, après l'avoir été au conseil municipal. Sa mise en marche est naturellement dépendante de celle du chantier de Saint-Vaast. À suivre donc en 2023.

Guillaume Huret Directeur - EHPAD et SSIAD du Val de Saire (Barfleur – St Vaast la Hougue)

La vie scolaire

École Sainte Marie-Madeleine



Issus de dix-sept communes du Val de Saire, la petite centaine d'enfants de l'école Sainte-Marie-Madeleine s'est en 2022, pleinement immergée dans la vie de son village d'adoption.

Les élèves ont découvert les vitraux, les peintures et les sculptures de l'église en compagnie des membres de l'association des Amis de l'Eglise, soucieux eux-mêmes de transmettre ce patrimoine aux jeunes générations.

En octobre 2022, en partenariat avec l'association Orchis, les enfants ont procédé au nettoyage de la plage de la Sambière. Sous la conduite des bénévoles de la SNSM, les plus grands ont visité la station et le canot de sauvetage.

Corinne Delisle, ancienne gardienne du phare de Gatteville, mène quant à elle les élèves de CM à la découverte des phares et balises du littoral. La bibliothèque municipale s'associe à cette démarche, en accueillant régulièrement l'ensemble des classes pour compléter les recherches et documenter les enfants sur le littoral et aussi, dans les prochaines semaines, sur l'histoire de Barfleur.

Aidée, dans ses nombreuses animations, de la contribution d'une association de parents d'élèves très dynamique et engagée, l'Ecole Sainte Marie-Madeleine Postel prépare pour 2024, les 250 ans de sa fondation par la religieuse née à quelques pas des bâtiments actuels.

Elodie Lerogeron, Directrice, Ecole Sainte Marie Madeleine
17 rue Pierre Salley - 50760 BARFLEUR - 02 33 23 11 22

L'école Guillaume de Normandie rencontre l'Art



L'école publique Guillaume de Normandie située sur la commune de Montfarville, accueille cette année 88 enfants répartis en 6 classes aux effectifs très allégés.

Outre les nombreuses activités sportives proposées, c'est autour de l'axe de la culture que se profilent les sorties pédagogiques de l'année.

Elles ont pour but de rapprocher nos élèves de l'univers culturel dont notre territoire est un peu éloigné. Les lectures proposées aux enfants sur le thème de l'art sont complétées par des projets développés par l'équipe enseignante auprès de nombreux partenaires locaux (bibliothèque municipale de Barfleur, associations...). C'est ainsi que les classes élémentaires se sont rendues au théâtre pour assister au spectacle « La Forêt des Fables ».

Au programme également, des rencontres artistiques sur le thème des œuvres de Guillaume Fouace dans l'église de Montfarville et au musée Thomas Henry de Cherbourg, une visite au musée des Arts de Saint Lô pour les plus petits et une visite au Musée des Beaux-Arts de Caen pour une trentaine d'élèves.

Et enfin que serait la rencontre avec l'art sans un séjour à Paris pour les plus grands, voir la tour Eiffel pour la première fois, découvrir l'architecture des plus grands monuments en naviguant sur la Seine, passer par les expositions de la cité des sciences et bien entendu rendre visite au Louvre où la Joconde jettera son célèbre regard sur nos petits.

Merci à l'association de parents d'élèves, organisatrice de nombreuses actions qui nous aident à finaliser nos projets.



Françoise Sciboz, Directrice

École Guillaume de Normandie – 18 rue des Pestils – 50760 MONTFARVILLE

Téléphone: 02 33 23 12 10

Courriel: ecole.montfarville@wanadoo.fr / / ce.0501523j@ac-normandie.fr

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS)

Le repas des Aînés

Comme chaque année, nos Aînés âgés de 67 ans et plus, étaient conviés par le CCAS le samedi 22 octobre 2022 au restaurant Le Panoramique à La Pernelle.

Ils étaient ainsi plus d'une soixantaine à participer à ce déjeuner qui nous a permis de mettre à l'honneur nos deux doyens de la journée, Madame Marie Choisy et Monsieur Pierre Henriet.

Une rose a été remise à chaque dame et le Président du CCAS a offert des présents aux doyens.

Repas gastronomique et bonnes saveurs, vins fins et dessert savoureux, tous les participants ont apprécié cette journée conviviale et festive.

Merci à tous nos aînés pour leur entrain et leurs sourires !



Le CCAS a également organisé la livraison d'une quinzaine de colis pour les Barfleuraies et Barfleuraies qui ne pouvaient se déplacer pour raison de santé.

Cinéma et Père Noël pour les enfants de Barfleur

Le CCAS a de nouveau fait des heureux : c'est en effet le samedi 10 décembre 2022 que les enfants de Barfleur fêtaient Noël avant l'heure !

Une séance de cinéma était offerte aux enfants de 5 à 11 ans. Les plus âgés recevaient une place pour une séance « libre » .

Nos petits Barfleuraies ont assisté à la projection du « Royaume des Étoiles », film réalisé par Ali Samadi Ahadi qui narre le voyage magique de Peter pour sauver sa petite sœur Anne, kidnappée par le maléfique Homme de la Lune.

À bord du traîneau magique du marchand de sable, Peter va se lancer dans une course folle, pour retrouver Anne avant le lever du jour. Cette fiction tiendra nos petits spectateurs en haleine pendant toute la projection.



Le Père Noël, assis au pieds du sapin, a ensuite vidé sa hotte pour distribuer des cadeaux, aux enfants de 2 à 5 ans, et des chocolats pour tous les enfants, petits et grands.

Les parents présents étaient ensuite invités à partager le goûter qui clôturait ce festif après-midi.

Le salon du livre fait vivre la culture



Que ce soit du côté des auteurs et écrivains ou de celui des lecteurs, arpenter le salon du livre de Barfleur aura été l'occasion de revivre un moment culturel important. Les échanges ont été nourris par un discours commun : qu'il est bon de tourner les pages et de lire !

Avec environ 1 000 visiteurs sur une seule journée, le salon du livre de Barfleur a attiré du monde. Plus qu'un salon du livre, ce rendez-vous fut avant tout un moment d'échanges et de rencontres entre auteurs et lecteurs. Même si certains auteurs ont oublié le rendez-vous, laissant des places vides de livres par leur absence inexplicquée et non excusée, les visiteurs ont rendu hommage aux écrivains présents.

« La privation a été telle durant deux années que ce salon revêt une certaine importance pour nous », déclarent des lecteurs, soucieux de trouver l'ouvrage indispensable à leurs soirées. « Nous ressentons le besoin de rencontrer ceux qui ont mis les mots bout à bout pour créer leurs romans ».

Autour des tables, les auteurs attendent, patients derrière leurs empilements de livres. « C'est un plaisir que de fréquenter de tels salons, de côtoyer ceux qui achètent nos ouvrages », soulignent-ils.

« Il est parfois difficile d'imaginer les visages des personnes qui, assises dans leurs fauteuils, lisent ce que nous avons écrit ».



Des lecteurs conquis

Avec environ deux à trois livres achetés par visiteur, aller dans un salon du livre n'est pas une balade anodine. On découvre des auteurs et on achète leurs ouvrages pour découvrir leur style. « Il faut dire que cela fait près de trois ans que nous sommes privés de tels rendez-vous », déclarent Valérie et Serge, de Cherbourg. Marie-France, 67 ans, assure vouloir rester au livre papier. « Mes enfants m'ont offert une tablette mais je ne m'habitue pas à lire dessus. Il me faut le toucher et l'odeur du papier. »

Le Comité des Fêtes remercie Monsieur le Maire et la municipalité pour le prêt de la salle et du matériel.

Christiane Gancel - Présidente

Le Comité de Jumelage Barfleur - Lyme Regis

Le Comité de Jumelage entre Barfleur et Lyme Regis, port anglais du Dorset, existe depuis 2011 et a fait l'objet d'une Charte signée en 2013. Son but est de créer des liens de part et d'autre de la Manche.

Depuis 2015 l'habitude a été prise d'organiser l'accueil d'un groupe d'habitants de Lyme Regis à Barfleur, et d'une visite de Barfleuraux à Lyme Regis, chaque année en alternance.

En 2020 et 2021, seuls les échanges par courriel ont pu avoir lieu en raison des confinements. Une rencontre en 2022 avec les artistes de Lyme Regis a relancé le mouvement.

Mais la fonction d'un Comité de Jumelage est aussi de déployer une activité culturelle. C'est ce qui s'est déjà fait en 2014 (anniversaire du Débarquement), 2016 (commémoration de la bataille d'Hastings), 2017 et 2019 (conférences historiques). En novembre 2020 nous avons rappelé, plus modestement que prévu et malgré les contraintes sanitaires, le naufrage de la Blanche Nef pour son 950ème anniversaire.



En juillet et août 2022, se sont tenues en plein air des visites commentées :

- ▶ Barfleur et l'Angleterre
- ▶ Éléments d'architecture au fil des rues
- ▶ Jules Renard à Barfleur
- ▶ Barfleur, ses églises successives
- ▶ Les petits feux d'alignement, le phare de la pointe de Barfleur et leurs anecdotes
- ▶ Barfleur, son histoire religieuse
- ▶ Un fauve à Barfleur : Victor Hugo

Ces visites menées par des bénévoles de l'association seront reprises en 2023.

Quelques projets sont à l'étude : exposition, balade en mer avec commentaire historique... En souhaitant bien sûr que, malgré les lourdeurs administratives, les incertitudes sanitaires et le coût de la traversée, reprennent prochainement les visites à Lyme Regis et à Barfleur.

Sylvie DHIVER Présidente et conseillère municipale

Contact :

c.dejumelagebarfleurlymeregis@gmail.com

☎ 06 18 42 39 92

Le Cercle Latin de Barfleur - Circulus Latinus Barflotensis

Interrompu par le confinement de 2020, le Cercle Latin de Barfleur va reprendre.

Le cercle se rattache désormais au Comité de Jumelage Barfleur - Lyme Regis.

Il propose une approche par le latin des réalités historiques, littéraires, linguistiques de la Normandie et de l'Angleterre.

Les réunions sont hebdomadaires et ouvertes à tous.

Contact ☎06 18 42 39 92



Voulez-vous parler avec moi en latin ?

Sylvie Dhiver conseillère municipale

La vie des commerces

Comme chaque année, quelques mouvements ont présidé à la vie commerciale du village.

Trois fermetures sont à regretter :

« **Notre** » **auto-école**, Nadine et Eric Challe ayant pris une retraite bien méritée après avoir formé bon nombre des conducteurs du Val de Saire. Ils en sont vivement remerciés.

L'Inattendu - Maria Courier et Isabelle Guégan et **La Bouquetière** - Maud Saillard - ont également baissé le rideau pour notre plus grand regret.

Nous les assurons tous les cinq de notre bon souvenir et leur présentons des vœux chaleureux d'excellente retraite ou de poursuite de leur vie professionnelle.

Dans les mouvements commerciaux, Aurore Macé a repris la **poissonnerie mobile Papco**, assurant ainsi les mardi, vendredi et samedi matin sur le quai Henri Chardon, la précieuse continuité du service à la clientèle.



Dans le domaine des créations, Nora Biti a ouvert sur le quai Henri Chardon sa jolie bijouterie **Lolidou** au début de la saison dernière. Joli succès !



En fin d'année 2022, Isabelle Lelodey et Cindy Ruel se sont associées à Julie Plaideau pour transférer l'institut de beauté **Perle de Douceur** du n°36 au n°40 de la rue Saint Thomas Becket. Un saut de puce pour une grande diversification des services à la clientèle dans un espace élargi et totalement rénové.

Cotentin Immobilier souhaiterait quant à lui ouvrir une antenne permanente dans son bureau de la rue Saint Thomas Becket en vue d'y développer et de stabiliser son activité. A ce titre, il souhaite recruter un/e négociateur/trice immobilier/ère. Les candidatures éventuelles sont à adresser à :

Alexis Lhardy - chertransac-nego@orange.fr - Tél : 06 83 74 23 69

Au **Crédit Agricole**, Lydie Ronsoux ayant pris de nouvelles responsabilités sur la côte ouest du Cotentin, c'est Florence Lebouteiller-Barbier qui prend les rênes de l'agence de Barfleur. L'occasion sans doute de remercier le Crédit Agricole pour les excellentes relations qu'il entretient avec le territoire : associations, entreprises et commune.



Notons qu'une conciergerie s'est ouverte à Saint-Vaast-la-Hougue au service de l'ensemble du Val de Saire. Un problème (dépannage, aide-ménagère, petits travaux...) : téléphonez ou écrivez à Dring-Dring Cotentin qui mettra tout en œuvre et dans de très brefs délais pour trouver la solution à vos besoins. Tél : 02 33 20 53 85 - Dringdring.cotentin@gmail.com

Quant aux commerces vacants, ils ont su retrouver preneurs. Sous l'impulsion d'Anaïs Cabart, l'auto-école mute prochainement en commerce de primeur et crèmerie. Et sous la houlette de Géraldine Goch, l'ancienne Bouquetière reste peuplée de fleurs en se faisant Effet Mer. Bienvenue aux nouvelles commerçantes de Barfleur !

Cela s'est passé l'été dernier...

Concert Electric Youth Orchestra

Le groupe musical américain Electric Youth Orchestra & the Boston Show Band a fait son retour à Barfleur, le 8 juillet 2022, pour un concert gratuit organisé par la municipalité.

Electric Youth Orchestra est un collectif de jeunes artistes plein d'énergie et de dynamisme, étudiants de la Franklin School for the Performing Arts, accompagnés des musiciens du Boston Show Band.



Pour notre plus grand plaisir, tous les deux ans et depuis 2013, la troupe se produit dans notre village, lors de sa tournée européenne.

Le public, venu en nombre ce 8 juillet, a accueilli avec enthousiasme la troupe de jeunes danseurs, musiciens et chanteurs. Comme à leur habitude, ils ont interprété des standards des plus grands artistes du monde.

Cette belle soirée s'est achevée par un dîner, organisé et pris en charge par la municipalité, servi dans les écuries du château de Pépinvast, sur l'aimable invitation de Jean-Marie d'Aigremont, Maire du Vicel et propriétaire des lieux, que nous remercions à nouveau chaleureusement.

Rendez-vous est donné à l'été 2024 où nous nous réjouissons d'ores et déjà de leur retour !



Le Tatihou Tour

Chaque année, en prélude aux Traversées Tatihou, le Tatihou Tour se fait partenaire des communes environnantes de Saint-Vaast-la-Hougue.

Cette année, c'est le duo des « Collines de Belgique » déclinant avec humour sa « Musique de montagne venue du plat pays » qui a été convié, par le département de la Manche, à se produire à Barfleur.

Dans le cadre épuré de l'église, les murs ont vibré au rythme effréné du violon et du banjo : un tourbillon de chansons et de mélodies en hommage à une musique country venue du plus profond de l'Amérique du début du XXe.



Les musiques vagabondes



Né de l'enthousiasme d'un collectif d'amis mélomanes organisé en association, le festival « Les Musiques Vagabondes » apporte son soutien à de jeunes musiciens de haut niveau encore en formation.

Depuis 2019, le festival propose un parcours musical sur le littoral du Nord Cotentin. Des concerts gratuits de musique de chambre sont ainsi donnés par des élèves de prestigieuses écoles de musique européennes.

© Les Musiques Vagabondes.fr

La 4^e édition du festival « Les Musiques Vagabondes » a eu lieu du 23 au 28 août 2022 dont une programmation dans l'église de Barfleur le 24 août.

Les jeunes musiciens ont eu à cœur de nous faire découvrir des œuvres qu'ils maîtrisaient à la perfection et de nous transmettre leur enthousiasme.

Ces jeunes virtuoses nous ont offert un concert de musique classique de haute tenue et nous leur souhaitons tout le succès qu'ils méritent dans la suite de leur prometteuse carrière.

Les Amis de l'église de Barfleur

L'association des Amis de l'église de Barfleur, sous la houlette de son président très actif Laurent Clotteau, a œuvré de façon importante à la restauration des œuvres d'art de l'église St Nicolas. Ont été restaurés les fonds baptismaux, la statue de la Piéta (bois), la Perque (bois) et le tableau de Saint Romphaire. Tous les tableaux de l'église sont maintenant restaurés.

La moquette du cœur a été remplacée et de plus, un gros travail de nettoyage et de diagnostic a été entrepris sur l'orgue, en vue de sa restauration. Les bénévoles de l'association ont nettoyé et ciré tous les bancs de l'église. Nous espérons que la réfection du toit sera réalisée prochainement afin d'entreprendre rapidement la restauration de la nef.



Le festival de musique classique dans l'église « L'Été Musical » a proposé cette année six concerts. Tous ont débuté à 18h30, horaire plébiscité par le public depuis les années Covid (les horaires avaient été alors dédoublés pour pouvoir accueillir le public sur deux représentations).

Les concerts se sont déroulés du 26 juillet au 10 août et le public n'a pas boudé son plaisir, en répondant présent de façon impressionnante. Beaucoup d'abonnements ont été vendus cette année, permettant à leurs bénéficiaires une réduction de prix, mais surtout en leur garantissant le placement dans les premiers rangs.

En premier nous avons accueilli « La Sportelle », ensemble vocal de quatre personnes, originaire de Rocamadour, qui a chanté un florilège d'Ave Maria époustouflant et très émouvant.

Le 30 juillet le grand Richard Galliano est venu nous faire une belle improvisation sur son accordéon et le 2 août « La Maison Illuminée » sous la direction d'Oswald Sallaberger -chef d'orchestre fondateur de l'Orchestre de l'Opéra de Rouen-, nous a gratifié d'une « Pastorale » (Beethoven) magnifique, jouée par l'ensemble des cinq musiciens.

Le 4 août, la célèbre pianiste virtuose Claire Désert, grande amie et fidèle du festival, a enchanté le public avec des morceaux de Chopin, Debussy et Schumann et Les Virtuoses de Cologne sont revenus à Barfleur le 8 août, avec le célèbre joueur de flûte de Pan, Ion Malcoci, pour le plus grand plaisir de l'audience très nombreuse.



Le sixième concert a même été joué à guichets fermés (400 places vendues) : la marraine et grande amie de Barfleur et du festival, Anne Queffélec, a été largement à la hauteur des attentes du public et de sa réputation en jouant des pièces de Bach et de ses disciples/élèves : Busoni, Marcelo, Petri, Scarlatti ...

Une édition très réussie à la grande satisfaction des organisateurs et des musiciens qui aiment venir à Barfleur et ne demandent qu'à revenir, ce qui, étant donné leur niveau international, est très gratifiant pour nous !

En 2023, L'Été Musical fêtera son 20^e anniversaire et nous nous efforçons de le rendre toujours aussi exceptionnel.

Anne-Lous Plantinga

Communication Association Les Amis de l'Église

Village des Antiquaires (Association Barfleur Art et Patrimoine)



L'association a organisé, pour la 43^e fois, le Village des Antiquaires de Barfleur.

L'installation des structures a pu se faire dans de bonnes conditions (sauf une énorme averse qui a trempé tous les ouvriers !), notamment grâce au départ des forains bien conforme à notre demande, dans la nuit du 15 au 16 août.

L'édition 2022 a été, une nouvelle fois, un franc succès. Le temps a été clément : pas trop chaud ni trop mauvais, pas de vent surtout : parfait pour venir chiner sur le port de Barfleur !

Les 43 exposants venus de toute la France (le bouche à oreille fonctionne bien !), avec de la belle marchandise, affichaient le sourire, signe qu'ils avaient bien travaillé. Ils nous ont tous assurés de leur venue l'année prochaine (3 jours, du vendredi 18 au dimanche 20 août 2023).

Les organisateurs sont fiers d'annoncer avoir obtenu le label de qualité du syndicat des antiquaires SNCAO, qui permet notamment de bénéficier de leur communication (guide national) et de leurs contacts afin de se faire connaître auprès des antiquaires adhérents.

L'équipe des bénévoles du « Bar du Village » a servi de nouveau des centaines d'huîtres, de cafés et de verres de vin/bière/champagne/soda, des dizaines de planches de charcuterie/fromage et de parts de tarte aux pommes, pour le plaisir des exposants et des visiteurs.

Vive le Village des Antiquaires de Barfleur !

Présidente : Anne-Lous Plantinga
Trésorier : Jean-Pierre Lepetit



L'association MusiKenSaire



Au bout de l'été le festival MusiKenSaire a lui aussi bénéficié d'une météo quasi parfaite pour sa 9^{ème} édition. Le public était nombreux tout au long du dernier week-end d'août, sous le charme du site exceptionnel du Crako, de l'ambiance chaleureuse et familiale de la manifestation, et du talent remarquable des groupes qui se sont succédé sur scène.

Barfleur s'affirme ainsi, d'année en année et à chaque fin d'été, comme la capitale des musiques actuelles créées en Normandie.

L'édition 2023 sera la dixième et s'annonce festive...

Rendez vous à ne pas manquer les 25, 26 et 27 août !

Pour rejoindre l'organisation ou participer en qualité de bénévole :

contact@musikensaire.fr



Eric Buhot Président

Le Club de l'Amitié de Barfleur

Les fêtes de Noël passées, notre club a repris ses activités, d'une belle manière le 7 janvier 2022, par la dégustation de galettes qui ont consacré un roi et trois reines. Chacun, chacune était content de se retrouver pour s'adonner à ses jeux favoris.

Notre assemblée générale s'est tenue le 4 février 2022, au cours de laquelle, comme la réglementation l'exige, une partie du bureau a été renouvelée, l'occasion de déguster de bonnes crêpes avec du cidre !

Nous constatons avec plaisir la dynamique de renouveau vécue par notre club : Barfleur accueillant désormais un bon nombre de membres de Gatteville et une partie du club de Barfleur se rendant dorénavant le jeudi à celui de Gatteville. Nous avons ainsi choisi d'unir nos forces pour que nos clubs perdurent et nous faisons nos sorties en commun, tout en conservant à chacun son autonomie. Nous nous félicitons de notre choix et de la bonne ambiance qui règne entre nous tous.

Le club de Barfleur compte actuellement 18 membres et des personnes nouvelles se sont manifestées pour nous rejoindre en 2023.

Le 10 juin 2022, les membres des deux associations ont été invités à une sortie dans les Marais de la Taute avec repas du terroir, sortie intégralement prise en charge par les deux clubs. Au retour, arrêt à la biscuiterie de Sainte-Mère-Eglise et pour terminer la journée, dégustation de brioches dans la salle de l'Amitié à Barfleur.

Avant de fermer les portes des clubs pour les vacances, un repas a été organisé dans le magnifique décor du Moulin de la Haulle à Yvetot Bocage. Repas également pris en charge intégralement par les deux clubs.

Le club a rouvert ses portes le 2 septembre et les a refermées le 16 décembre après le traditionnel goûter de Noël, non sans avoir dignement réuni les deux clubs le 13 décembre pour fêter Noël et déguster, à cette occasion, le délicieux repas concocté par le chef du Moyne de Saire. Repas lui aussi pris en charge par nos trésoreries respectives.

Que celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre viennent nous voir un vendredi après-midi pour constater la bonne ambiance qui règne dans la belle salle du Club de l'Amitié où l'activité a repris dès le 6 janvier 2023.

Annie Bunel - Présidente



Art'Mâteur



L'association Art'mâteur vient de clore sa première saison complète au 55 rue Saint Thomas Becket.

Après un vide atelier organisé en janvier 2022, la saison s'est poursuivie par un accueil de classes primaires, pour des découvertes et mises en pratique sous la férule d'artistes de différentes disciplines.

Ces journées découvertes étaient réparties en trois thématiques : ateliers d'arts plastiques animés par différents créateurs, parcours bibliothèque sous la conduite de Sylvie Lapie, visite guidée de Barfleur en compagnie d'Eliane Deville.

Merci à eux tous pour leur investissement !

A l'issue de ces journées, le travail exécuté par les enfants a été exposé dans la galerie de l'association durant la période des vacances scolaires de printemps.



En avril une boutique collective recevant dix différents créateurs s'est installée dans notre lieu, puis à partir de mai, les expositions se sont succédé au rythme de trois ou quatre exposants différents chaque semaine, et ce jusqu'à fin septembre. Art'mâteur a ainsi accueilli sur l'ensemble de la saison un total de 41 artistes. Après une pause de quelques semaines, ce sont enfin sept exposants qui ont animé la boutique de Noël de la mi-novembre jusqu'à la fin décembre.

En ce début d'année, la galerie, fermée en janvier et février, a poursuivi l'exposition en vitrine des œuvres de nombreux artistes.

Par cette démarche, Art'mâteur manifeste sa volonté de continuité dans la mise en valeur de l'art, dans ses différentes expressions, et sa participation au dynamisme de la vie barfleuraise. En mars, le 55 rouvre ses portes et se prépare pour une nouvelle saison aussi riche que la précédente sur les chemins de la découverte de l'art et de l'artisanat d'art.

N'oublions pas de préciser qu'en 2022, le 55 s'est refait une beauté. La porte a été changée afin d'améliorer l'accès -merci au propriétaire pour sa générosité- et la façade a été repeinte par des membres de l'association qui ont toute notre reconnaissance.

En guise de conclusion, soulignons la satisfaction manifestée par les artistes à l'occasion des différentes expositions de leurs travaux, œuvres d'art comme travaux d'artisanat. En 2022, le jeune 55 semble avoir gagné, dans les rues de Barfleur, toute sa place et sa légitimité.

Christian Picot - Vice-président

Association des Usagers du Port de Barfleur (AUPB)

Activités 2022

► Les concours de pêche :

Sur les quatre concours de pêche prévus, seulement deux ont eu lieu, les autres ayant dû être annulés en raison des conditions météorologiques. Une dizaine de bateaux a participé à ces concours. Au retour, après le relevé des prises, les équipages se retrouvent au camping « La Blanche Nef », dans la grande salle mise à disposition par la municipalité, l'annonce des résultats par le président et la remise des lots sont suivis d'un bon moment de convivialité autour d'un apéritif.



► Les vides greniers :

L'AUPB a renouvelé son habitude d'organiser un vide greniers, mais cette fois ci, sur le terrain de football de Barfleur. Ce fut une véritable réussite, autant pour les exposants, que pour les visiteurs et l'AUPB.



Prévisions activités 2023

► L'assemblée générale de l'AUPB est prévue le samedi 8 Avril à 17h30.

Tous les Barfleuraux et tous les possesseurs de bateaux, amarrés dans le port de Barfleur, sont invités à y assister.

► Dates des concours de pêche 2023 :

Dimanche 21 Mai	Samedi 17 Juin
Dimanche 16 Juillet	Samedi 19 Août

► Le vide greniers 2023 aura lieu le dimanche 23 Juillet 2023



Thierry AUNE Président

Tournoi de sixte football vétérans des Plus Beaux Villages de France

Le Club Sportif de Barfleur (CSB) organisera pendant le week-end de l'Ascension le tournoi annuel de football des Plus Beaux Villages de France.

500 personnes sont attendues, joueurs et accompagnants venant de la France entière. Le défi organisationnel est d'envergure !



L'équipe barfleuraise lors du tournoi à Saint-Suliac en Bretagne

Les joutes sportives auront évidemment lieu sur le stade municipal Louis Debrix.

Un chapiteau sera installé au Crako pour accueillir nos visiteurs au moment du dîner.



Cinéma Le Richelieu

La Communauté d'Agglomération du Cotentin, propriétaire du cinéma « Le Richelieu », situé à Réville, a confié l'exploitation de ce dernier à la Société Cinéode en 2019 dans le cadre d'une Délégation de Service Public (D S P). Le Richelieu, classé Art et Essai, est la seule structure permanente de diffusion culturelle en Val de Saire, ouverte 48 semaines par an.



© Bruno Lebresne

La société Cinéode vous accueille tous les jours, sauf le jeudi, et offre les derniers films de l'actualité cinématographique avec des sorties nationales, des avant-premières ainsi qu'une programmation de films Art et Essai régulière.

Cinéode s'est engagé à assurer une continuité de services en accueillant les scolaires et en travaillant en partenariat avec l'association CinéSaire ou les clubs des Aînés du territoire tout en développant de nouveaux rendez-vous notamment dédiés au jeune public à travers les Ciné-Goûters des Marmots ou en direction du 7ème Art à travers l'inscription au festival national "Play it again !", un rendez-vous des amoureux du cinéma de patrimoine. Par ailleurs, Cinéode propose désormais aux spectateurs du Richelieu de bénéficier des rendez-vous nationaux tels que Le Printemps du Cinéma, la Fête du Cinéma et la Rentrée du Cinéma.

Nous vous souhaitons de belles séances dans votre cinéma !

Barfleur, Voile et Tradition

Le Jour d'Espoir représente Barfleur dans diverses manifestations, aux côtés des autres vieux gréements du Val de Saire

Les Barfleuraux, visiteurs et vacanciers apprécient, au cours de leur visite, les mouvements des bateaux, car Barfleur est avant tout perçu comme un port.

Au milieu de toutes les activités, les vieux gréements ont une place très particulière, c'est la raison pour laquelle la possibilité d'accostage à proximité de l'escalier à l'angle du quai Henri Chardon est appréciée.



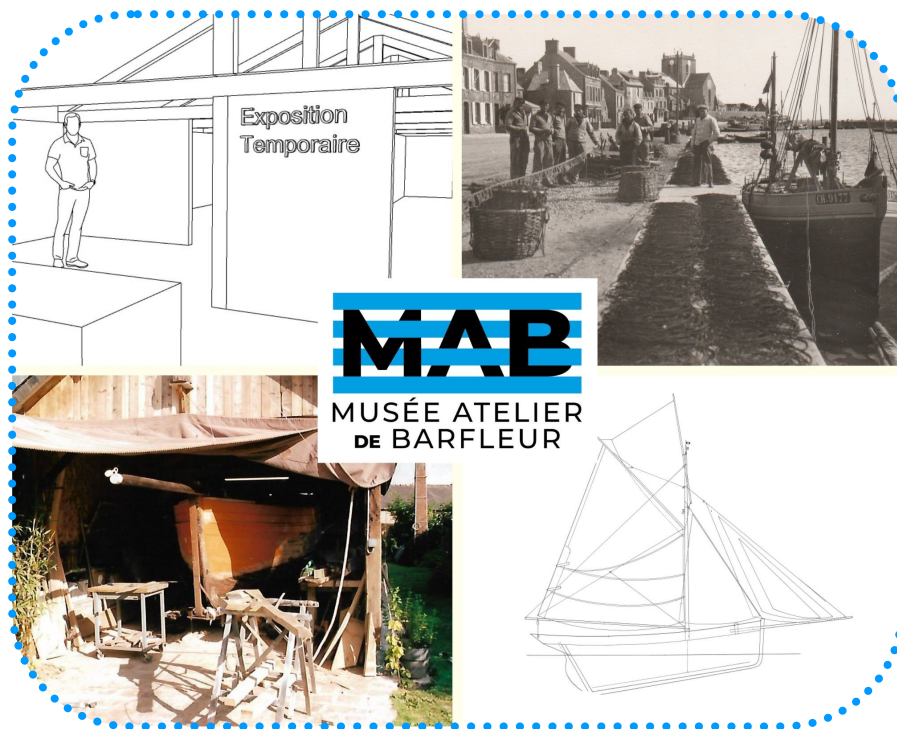
Mais si la présence des vieux gréements à Barfleur est un atout et un agrément, il en est de même pour les ports voisins qui sollicitent le déplacement du « Jour d'Espoir » chez eux à l'occasion de diverses manifestations.

Cette année donc le « Jour d'Espoir » s'est rendu à Grandcamp-les-Bains en juillet à l'occasion du départ de la chaloupe « l'Union » pour une « Odyssée » qui l'a conduite jusqu'à Montmartin-sur-mer pour le festival «Chauffer dans la noirceur ».

Traditionnellement, le « Jour d'Espoir » participe aux régates de Saint-Vaast-la-Hougue. En septembre dernier c'était pour l'arrivée de la régata « Défi voiles adaptées », organisée dans le cadre de l'association Amarrage de la Fondation du Bon Sauveur, que le « Jour d'Espoir » était présent à Cherbourg. Sur la photo ci-dessus, le « Jour d'Espoir » et certains de ses partenaires habituels ont accueilli la « Neire Maôve », de Carteret, en visite à Barfleur, à son retour des fêtes du patrimoine maritime de Fécamp.

Pascal Le Doledec
Président de Barfleur Voile Tradition,
Armateur du « Jour d'Espoir »

Le Musée Atelier de Barfleur (MAB)



Que de chemin parcouru ! Ce qui n'était qu'un projet fou évoqué lors de longues soirées d'hiver en 2021 devient aujourd'hui de plus en plus concret. Ce bulletin est l'occasion pour nous de regarder un peu en arrière et de partager cette aventure avec vous.

A mi-chemin entre tradition et modernité, théorie et pratique, le musée atelier est une aventure humaine ayant pour vocation de mettre en lumière la richesse du patrimoine maritime local, d'en prendre soin et de le partager grâce à des actions de sensibilisation et d'éducation.

L'association portera un musée dédié à l'aventure maritime barfleuraise d'hier, d'aujourd'hui et de demain ainsi qu'un atelier didactique accueillant la construction d'un bautier, bateau emblématique de l'apogée de la production des chantiers navals de Barfleur. Nous souhaitons que ces lieux soient animés, favorisant le lien social et les rencontres intergénérationnelles par la transmission de savoirs théoriques et techniques.

Nous tenions à profiter de ces quelques lignes pour remercier la municipalité de Barfleur. Grâce à son soutien, le musée s'installera au printemps 2023 au premier étage du Mora.

Ce lieu a été pensé pour et par les habitants. Pour ce faire, nous souhaitons y présenter les collections (objets ou mémoire orale) que vous conservez. Sachez que vous restez propriétaires de ce que vous nous prêtez. Côté atelier, nous recherchons toujours un terrain viabilisé pour installer le chantier. Idéalement, nous aimerions qu'il se situe à proximité du musée afin que les visiteurs puissent aller de l'un à l'autre. Nous récupérons également les outils et le matériel dont vous n'avez plus besoin (bois, visserie, serre-joint, machines électroportatives, machines stationnaires, etc.). N'hésitez pas à nous contacter par mail à musee.atelier.barfleur@gmail.com pour nous raconter votre histoire maritime de Barfleur ou faire don de matériel à l'association.

Après un an de travail, la fin d'année 2022 a été marquée par les premiers résultats de nos efforts. On en retiendra le franc succès rencontré à l'ouverture des adhésions et des dons, l'obtention du prix « Coups de Cœur » de la Fondation d'Entreprise Grand Ouest et du prêt du premier étage du Mora grâce au soutien de la municipalité. L'année 2023 s'annonce aussi intéressante avec plein de nouveaux projets dont les plus importants seront l'ouverture du musée et la mise en place d'un premier chantier de construction pendant la saison estivale.

Projets pédagogiques, construction du parcours d'exposition, organisation des chantiers, programmation de l'offre culturelle, construction d'une annexe, installation de l'atelier, etc. De nombreuses actions seront à mener.

Même si les bénévoles et adhérents ne manquent pas, nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouveaux membres alors n'hésitez pas à rejoindre l'aventure !

Aliénor LUKOWSKI, Présidente

MAB
MUSÉE ATELIER
DE BARFLEUR

La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)



Après un hiver en chantier au pôle de soutien de la flotte SNSM de Saint-Malo, l'Amiral de Tourville a retrouvé sa station de Barfleur à la mi-avril.

Les problèmes de pertes électriques ont notamment pu être résolus, laissant aujourd'hui la possibilité de mise au mouillage du canot, sans nécessiter de fréquents retours à quai pour recharger les batteries.

Un nouvel emplacement a été retenu pour y installer notre mouillage, en arrière de l'église, dans le secteur proche de la station le mieux protégé des vents, de la houle et des courants ; pour y accéder à toute heure au moyen du semi-rigide, la petite cale a dû être rallongée jusqu'au sable.

Depuis l'automne, le canot tous temps SNS 086 est au mouillage dans l'anse de la Masse, avec une disponibilité de 24 h/24.

En prévision, pour renforcer cette disponibilité, les effectifs ont été portés à trois équipages formés et opérationnels, entraînés mensuellement lors d'exercices en situation à la mer.

La station compte à ce jour 30 bénévoles dont 25 sauveteurs embarqués, (quatre patrons, un médecin, deux infirmier(ère)s, un à deux plongeurs, de nombreux équipiers secouristes...).



Six nouveaux bénévoles nous ont rejoints en 2022 et l'équipe administrative a évolué grâce à Guillaume Lelouey dorénavant patron titulaire et Dominique Faragout, trésorier et équipier.

L'équipe « station » s'est aussi étoffée. C'est ainsi que quatre bénévoles accompagnent dorénavant Patrick Léger pour assurer une ouverture de l'abri à l'année. Les ventes des produits dérivés réalisés sur site financent pour partie l'entretien de notre canot vieillissant et la remise à niveau des équipements.

Cette année 2023 sera consacrée au projet de modernisation de la station, afin de mettre à disposition des équipages les locaux indispensables à leur activité (sanitaires, vestiaires, salle de réunions et formations, vigie), sans dénaturer la partie patrimoniale de ce bâtiment historique.

Lorsque les infrastructures seront opérationnelles, il faudra songer à l'évolution des moyens nautiques : le semi-rigide (SR) devrait être remplacé à partir de 2025 ; à cette occasion, il serait intéressant de se pourvoir d'un moyen amphibie de type SR avec roues rétractables, pour faciliter les mises à l'eau tout en restant très performant à la mer, notamment pour nos interventions côtières de plus en plus nombreuses.

Si toutes les conditions sont réunies, il y aura lieu de se préparer pour 2027 à la venue d'une nouvelle unité en remplacement de l'Amiral de Tourville qui totalisera alors 30 années de service.

Autant dire que nous n'avons pas terminé de solliciter votre générosité afin de nous aider, au-delà de notre budget de fonctionnement, au financement de tous ces investissements nécessaires au maintien opérationnel de cette station de sauvetage pionnière et patrimoniale de Barfleur. En effet, les ressources de la station proviennent essentiellement de dons et de subventions.

Les coûts de fonctionnement n'ont pas été épargnés par l'inflation (matériel, pièces et carburant...), actuellement, 1 heure de sortie du canot revient entre 80 et 100 € pour la seule part du carburant. C'est pourquoi nous avons besoin de tous les soutiens, collectivités, entreprises et particuliers. Rappelons que les dons effectués à la SNSM bénéficient d'une réduction d'impôt (ou remboursement) à hauteur de 66 %, soit un coût réel de 34 € pour 100 € réellement payés.

Bilan d'activité de l'année 2022

L'activité de la station a été particulièrement chargée (17 interventions) en raison d'une forte fréquentation estivale, avec une nette augmentation des missions côtières :

- ▶ Personnes isolées par la marée (3)
- ▶ Nageur en difficulté (1)
- ▶ Assèchement dans un bateau sur le point de couler dans le port (1)
- ▶ Levées de doutes pour effets personnels oubliés sur les plages ou fausse alerte fusée de détresse (3)



Les interventions au large sont restées stables :

- ▶ Recherche et récupération de bouées de mesures (2)
- ▶ Assistance / remorquage de voiliers (5)
- ▶ Urgence médicale (1)
- ▶ Déclenchement d'une balise « Homme à la mer » (1)

14 personnes ont été secourues ou assistées en mer au cours de cette année 2022.

Au-delà de nos entraînements mensuels (17 en 2022), la station développe des actions de prévention :

- ▶ Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS) : un poste de secours a été monté à la station pour assurer la sécurité du public lors du feu d'artifice de Barfleur ; médecin, infirmiers et secouristes ont été mis à disposition et la sécurité du plan d'eau a été assurée avec le semi-rigide armé d'un plongeur et de secouristes,
- ▶ Sécurité sur l'eau de la régata des « 4 heures de Barfleur » organisée par l'école de voile,
- ▶ Exercice et prévention avec l'école de voile sur le plan d'eau,
- ▶ Projet pédagogique en cours de développement avec les écoles primaires...

Philippe LUKOWSKI Président

Station SNSM de BARFLEUR

Rond Point Guillaume Le Conquérant

Adresse postale :

5, rue du Castel 50760 MONTFARVILLE

02 33 43 50 85 / 06 66 08 64 64

Président.barfleur@snsm.org



Urgences en mer : 196

Le Centre Nautique Est Cotentin (CNEC)



Après deux années marquées par la crise Covid, le CNEC a pu proposer à tous et toutes ses diverses activités sur ses quatre sites de Barfleur, Jonville, Saint-Vaast-la-Hougue et Quinéville.

Au printemps et à l'automne, nous avons accueilli des écoles et collèges pour des cycles de voile ou sorties de fin d'année, ainsi que les résidents de notre bassin de population -de tous âges et de tous niveaux- pour les activités « club » du mercredi et du samedi.

Nous avons proposé cet été une large gamme de pratiques nautiques sur des modes très variés, de la semaine à la sortie d'une heure. De nombreux touristes et vacanciers ont pu ainsi bénéficier de nos services, pour la plus grande joie des petits et grands.

2022 a aussi vu le retour des « Quatre heures de Barfleur », régates amicales d'endurance qui a réuni une quarantaine de participants le week-end du 15 août. Tous les coureurs se sont donné rendez-vous en 2023 pour réitérer l'expérience !

Le CNEC remercie la municipalité pour les travaux d'ouverture de fenêtres qui, en optimisant la vue sur le plan d'eau, contribuent à la surveillance et à la sécurité. Mais aussi pour la réalisation du muret extérieur qui apporte sa contribution à l'agrément du site.

Un remerciement aussi à tous les bénévoles qui ont permis de réaliser le muret intérieur et les travaux de peinture. Rendez-vous au 1^{er} mars pour la reprise des activités !

Betty Le Guillou Présidente

Contact :

☎ 02 33 43 44 73

🌐 www.centrenautiqueestcotentin



Le Club Sportif de Barfleur (CSB)



2022 s'est révélée une année incroyable pour notre club de foot puisque nous avons atteint les différents objectifs que nous nous étions fixés en début de saison :

- ▶ l'équipe première a obtenu la montée en division supérieure, grâce à la régularité de ses résultats,
- ▶ la deuxième équipe s'est maintenue en 4^{ème} division,
- ▶ l'effectif total durant la saison a été d'une quarantaine de joueurs.

Pour la saison 2022-2023, l'objectif est le maintien des deux équipes dans leurs divisions respectives.

Des investissements ont été réalisés pendant la saison par le CSB. Nous avons remplacé les filets pour les deux buts, installé des nouveaux projecteurs et acheté des équipements pour l'entraînement. Coût total investi : 17 000 €. Un grand merci à tous les sponsors grâce auxquels le club peut continuer son évolution.



L'équipe Barfleuraise au tournoi
des Plus Beaux Villages de France 2022 à Roussillon (84)

Le club de foot et la mairie de Barfleur se préparent à accueillir en 2023 le « Tournoi des Plus Beaux Villages de France ».

Cette rencontre annuelle du réseau des PBVF se déroulera du 18 au 20 mai 2023. Réunissant environ 500 personnes venues d'une quinzaine de villages, il promet de partager de beaux moments.

Nous espérons, à l'occasion de cette grande manifestation, contribuer à la mise en lumière du village de Barfleur.

Nous lançons un appel aux bénévoles qui voudront bien nous donner un coup de main et les remercions par avance.

Didier Loir Président
06 30 23 71 93



Sports en salle polyvalente

Ce sont désormais deux activités sportives qui ont investi la salle polyvalente :

- ▶ Les **séances de gymnastique** organisées par l'association « La Gym de Valcanville » qui se déroulent le mercredi matin de 11h à 12h (pilates) et le jeudi matin de 10h30 à 11h30 (gym douce)

Contact : Claire 06 23 47 64 36

- ▶ Et la toute nouvelle pratique de **tennis de table** née fin 2022 de l'heureuse initiative d'Anne Maurissen et de Thierry Bourdet, ancien champion départemental de la discipline. Une affaire rondement menée : deux passionnés désireux de donner accès à des moments de pratique aux amateurs, une salle prêtée par la commune, des tables (deux, puis trois, puis cinq...) généreusement fournies par les deux organisateurs. Même les balles sont offertes ! Ne reste plus aux amateurs qu'à apporter leur bonne humeur au bout de leur raquette.

Le succès est au rendez-vous !



Trois séances hebdomadaires accueillent les joueurs de 7 à 77 ans, sans réservation préalable : le lundi de 17h à 19h, le mercredi de 15h à 17h et le vendredi de 17h à 19h.

Contacts :

Anne 07 84 48 38 61 - Titi au Café de France



© Photo Ouest France

Barfleur, dans le semi-marathon de la côte des vikings



Le samedi 24 juin 2023, la course plus familièrement dénommée « le semi des Vikings », empruntera une nouvelle fois son tracé linéaire entre le phare de Gatteville et Saint-Vaast-la-Hougue.

Réputé pour son dynamisme, le semi-marathon attire nombre de coureurs, d'accompagnateurs et de spectateurs.

Plébiscité pour son parcours plat et propice aux records personnels, il l'est aussi pour la beauté des paysages et des magnifiques villages traversés.

A ce titre Barfleur, classé parmi « Les Plus Beaux Villages de France », accueille chaque année la course avec un très grand plaisir. Le départ de l'édition 2023 aura lieu à 16h30, au pied du phare, pour un circuit de 21,1km qui suivra le bord de mer pour s'achever à Saint-Vaast-la-Hougue.

La course est organisée par l'AS Tourlaville Athlétisme avec la participation des communes traversées et les soutiens de la Communauté d'Agglomération du Cotentin et du département de la Manche.

Cet article est l'occasion pour les organisateurs comme pour la commune de remercier tous les bénévoles qui acceptent chaque année de venir jalonner le parcours au profit du bon déroulement de la course.

Les inscriptions 2023 peuvent se faire :

- ▶ Par Internet, sur le site <http://www.normandiecouseapied.com/> jusqu'au vendredi 23 juin à 22h00.
- ▶ Par courrier : dossier complet à envoyer avant le jeudi 22 juin minuit à l'AS T Athlétisme, Semi-marathon, Stade de Pont Marais, Espace Fatôme, Tourlaville 50110 Cherbourg en Cotentin.

Plus d'infos : Charly Vassal Téléphone : 06 75 49 88 89 ; e-mail : eripa@wanadoo.fr

Site internet : <http://tourlaville.athle.com>

Le Panier du Val de Saire, relais de la Banque Alimentaire



Le rôle et l'action du Panier du Val de Saire consistent à recevoir les demandes de personnes en difficultés économiques et à leur délivrer chaque mois, après étude de leur dossier, un colis alimentaire livré par la Banque Alimentaire de la Manche.

Celle-ci assure l'approvisionnement en recueillant les produits des grandes surfaces, en achetant des produits avec le soutien de fonds européens, et en récupérant des dons.

La collecte nationale de la Banque Alimentaire, notamment celle du Val de Saire a apporté environ 4 tonnes de denrées en novembre 2022. Nous remercions tous les donateurs pour leur soutien, sans oublier les 90 bénévoles qui se sont relayés pendant ces deux jours pour collecter et trier les denrées reçues.

Le Panier du Val de Saire complète ces colis mensuels avec des dons de producteurs et expéditeurs de légumes locaux. Les subventions des mairies, les dons de particuliers (reçu fiscal possible) et le don du loto du Rotary permettent l'achat d'aliments protéinés et de compléter le colis de fin d'année par des produits festifs. Petits et grands ont reçu du « Noël partagé » de beaux cadeaux qui ont fait la joie de tous.

Nous remercions tous nos partenaires pour leur aide et leur soutien.

Nul n'est à l'abri de connaître les difficultés qui obligent les personnes à se résigner à solliciter l'aide d'un colis alimentaire.

Si vous connaissez une personne ou une famille en difficulté, n'hésitez pas à l'inviter à contacter le Panier du Val de Saire. Elle sera accueillie dans la plus stricte confidentialité et pourra être aidée pour un mois, un trimestre, plus longtemps si cela se justifie.

Depuis sa création, il y a 22 ans, le Panier du Val de Saire a toujours reçu compréhension et soutien de toutes les municipalités.

Le Panier du Val de Saire : panierduvaldesaire@gmail.com

Présidente : Sabine Parent, 06 84 23 08 64

Secrétaire : Jocelyne Rocques, 06 81 63 30 99



Distribution des colis festifs de Noël

La SPL des Ports de la Manche



L'exploitation du port de Barfleur fait l'objet d'un contrat de délégation de service public auprès de la SPL (Société Publique Locale) des Ports de la Manche qui gère également les ports de Saint-Vaast-la-Hougue, la Hague, Barneville-Carteret, Portbail et Granville.

Depuis le mois de septembre 2022, la commune de Barfleur est devenue actionnaire de la SPL des Ports de la Manche, lui permettant d'assister à toutes les réunions décisionnelles de la structure et ainsi devenir partie prenante de la vie du port de Barfleur.

La SPL a enregistré les données d'activité suivantes au titre du port de Barfleur en 2022 :

a) Pêche

Nombre de navires professionnels recensés à quai : 12

Nombre de navires au mouillage : 3

b) Plaisance

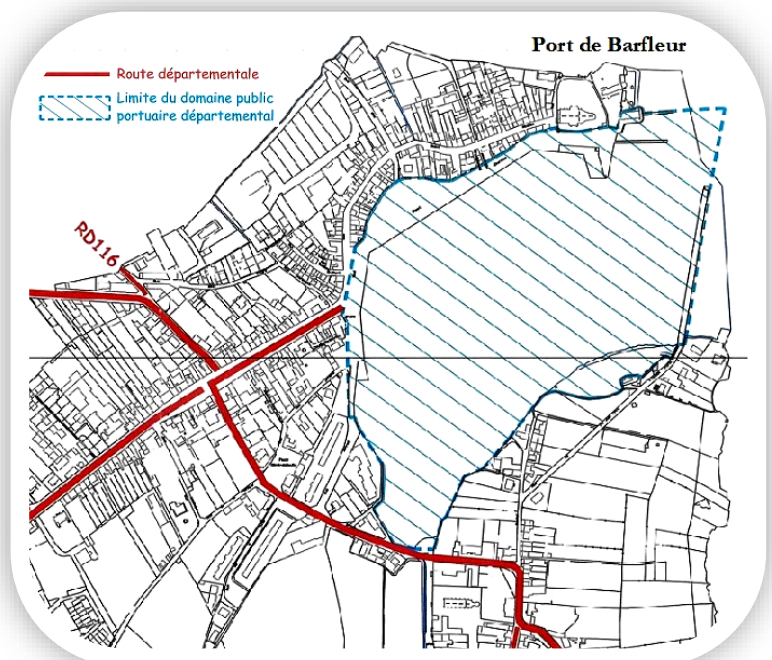
Nombre de navires de plaisance à l'année : 91 + 31 à l'évitage

Nombre de navires visiteurs : 12

La distribution de carburant, précédemment assurée par un prestataire extérieur, a été reprise en direct par la SPL des Ports de la Manche.

Outre ce changement d'exploitation, la SPL des Ports de la Manche a procédé en 2022 à la suppression des cuves à huile sur le quai Henri Chardon, au profit d'un container situé à proximité du centre de débarque, réservé aux pêcheurs, pour le dépôt des huiles usagées des moteurs.

Des changements de chaînes filles ont également été effectués.



Pour 2023, 210 000€ HT de travaux et investissements ont été budgétés, comprenant :

- | | |
|---|-----------|
| ▶ Le changement des chaînes filles | 10 000 € |
| ▶ Le réaménagement de la zone annexes et des échelles | 10 000 € |
| ▶ Des travaux de maçonnerie sur la cale et le perré du fond du port | 40 000 € |
| ▶ Un changement de la cuve gasoil pêche dont le volume est devenu insuffisant | 150 000 € |

L'Office de Tourisme du Cotentin

La fréquentation touristique des bureaux de l'Office de Tourisme a enregistré une belle progression en 2022 : +6 % pour les mois de juillet et août par rapport à 2021.

Le bureau de Barfleur a enregistré plus de 7 700 demandes dont 87 % étaient issues de visiteurs français, principalement venus d'Ile de France et de Normandie.

Après deux années d'absence, nos voisins européens sont de retour. Les Allemands sont les touristes étrangers les plus représentés, suivis des Belges puis des Britanniques.

Une spécificité propre au bureau de Barfleur : 6 % des visiteurs étrangers sont Suisses. À voir si en 2023, cette particularité se confirmera.



Le bureau de Barfleur est le rendez-vous des requêtes de circuits vélo et de randonnées pédestres. Les touristes ont apprécié les nouveaux aménagements pour les camping-cars et les parkings de voitures au Vieux Colombier et au Chosel.

Les six visites commentées de la ville, organisées durant l'été, ont connu du succès. Elles seront reconduites en 2023 dès les vacances de printemps, selon un calendrier à établir, avant une reprise des visites de l'été les mardis à 10h30.

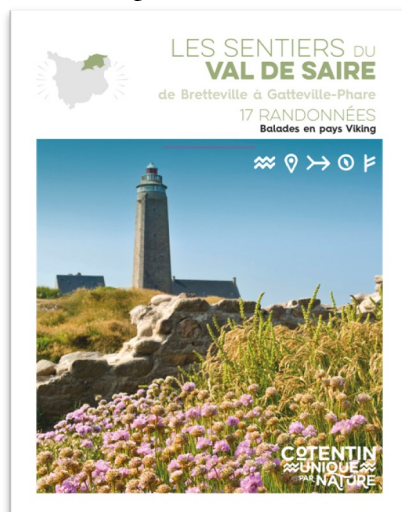
Service de billetterie

Les nouveaux services de billetterie proposés par les bureaux de l'Office de Tourisme sont très appréciés comme celui des tickets de Cap Cotentin.

Certaines entrées et réservations (musées, spectacles...) peuvent se faire en direct sur le site : www.encotentin.fr/billetterie

Sur la toile

Nos visiteurs sont aussi de plus en plus nombreux à se rendre sur le site Internet « encotentin.fr ». Celui-ci comptabilise près de 2 700 000 pages vues, et sur nos réseaux sociaux Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn « @cotentin.unique » qui cumulent près de 50 000 fans.



Guides touristiques

Le Cotentin dispose d'une collection de topoguides pour découvrir notre presqu'île.

Ceux-ci sont en vente dans tous les bureaux de l'Office de Tourisme.



Mathilde Brossier

Directrice de l'Office de Tourisme du Cotentin

Eolarge.vds face aux projets de parcs éoliens en mer

L'association **Eolarge.vds** qui s'est constituée en 2020 au temps du débat public, regroupe habitants et élus, dont les maires du littoral de la côte Est de Gatteville-le-Phare à Quinéville.

Si elle s'est définie dès l'origine comme une association neutre par rapport à la réalisation de parcs éoliens en mer, Eolarge s'est toujours fortement engagée dans la défense des intérêts du territoire.

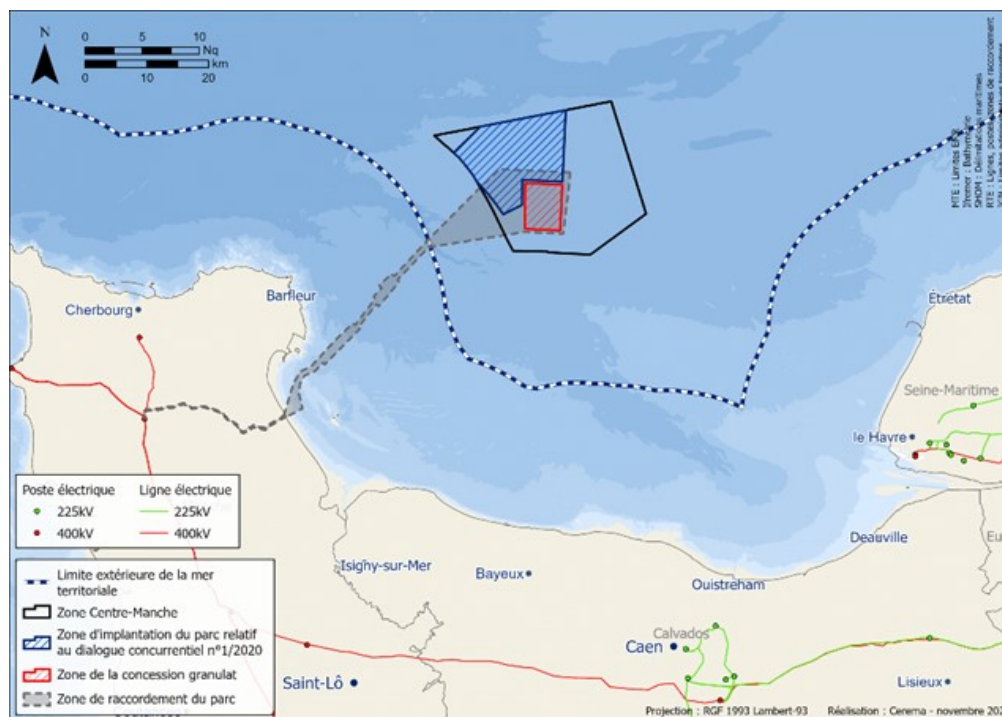
Au fil des mois et des années, elle est intervenue à maintes occasions auprès de tous les acteurs en charge du projet pour faire valoir les points clés des attentes du territoire (prise en compte du patrimoine naturel et bâti, respect des intérêts des professionnels de la pêche, diminution de l'impact visuel, promotion d'un mode de production en courant continu moins pénalisant pour l'environnement...). Elle s'est faite l'interlocutrice des six candidats au Centre Manche 1 -CM1- soucieux de répondre au mieux à la partie du cahier des charges consacrée aux retombées proposées pour le territoire. A ce titre l'association, désireuse de promouvoir l'intérêt collectif, a pris une ligne de conduite en faveur de l'éducation (sports, petite enfance, écoles et collèges...). Eolarge.vds a enfin communiqué à de nombreuses occasions en lançant par exemple une préconisation d'implantation des parcs éoliens très au large en mer (tribune publiée dans le quotidien Le Monde). Celle-ci a reçu un accueil très favorable et s'inscrit dans la tendance européenne actuelle qui vise à éloigner les parcs des côtes.

A compter de 2023, l'association se référera au candidat sélectionné à l'issue de l'appel d'offre du parc Centre Manche 1 et reprendra, si nécessaire, un dialogue avec les candidats à l'appel d'offre du Centre Manche 2. Le tout en poursuivant sa mission de relation avec les différents interlocuteurs et intervenants. Un travail de longue haleine...

Actualité des parcs

Les projets éoliens, Centre Manche 1 et 2, évoluent au gré de leurs calendriers respectifs. Mais les études du premier servant les objectifs du second, les agendas de réalisation ont tendance à se concentrer : leurs mises en service respectives sont prévues en 2030 et 2031.

A l'heure où s'écrivent ces lignes, le nom du candidat sélectionné par la Commission de Régulation de l'Énergie pour le Centre Manche 1 n'est pas encore connu. Il devrait l'être d'ici le 31 mars.



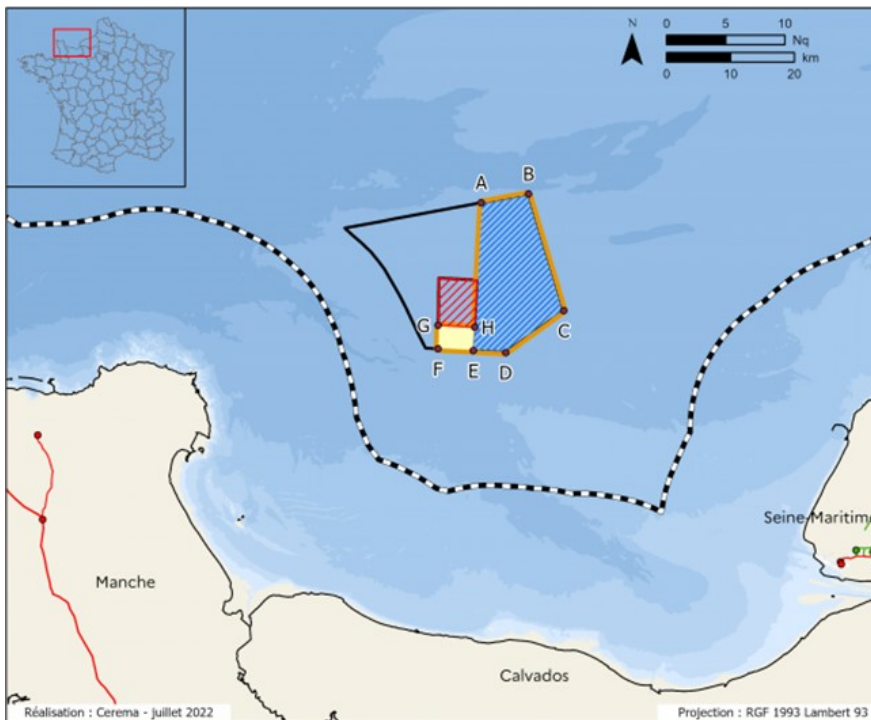
Quant au Centre Manche 2, il en est au stade de l'appel à candidatures.

Ce sont ainsi deux parcs d'un total de 2,5GW qui produiront du courant continu au large de nos côtes. Si deux raccordements à terre sont prévus, un seul poste électrique construit en mer rassemblera l'énergie produite par les deux parcs. Le câble sous-marin du CM1 (1GW) rejoindra la côte aux alentours du village de Saint-Marcouf pour être ensuite (tous câbles enfouis) connecté au poste électrique de l'Étang-Bertrand doté pour les circonstances d'un poste spécifique de conversion du courant continu en courant alternatif. Le CM2 de 1,5GW verra la majeure partie de son énergie dirigée vers les côtes du Calvados et le solde sur le poste de l'Étang-Bertrand.

Le raccordement

Le Centre Manche 1 dont la mise en service est prévue en 2030 comprendra une soixantaine de mâts d'une hauteur proche de 300 mètres mais leur éloignement minimal de 32 km de nos côtes laisse présager un impact visuel relativement raisonnable. C'est tout du moins ce qu'il est possible d'espérer des montages et simulations présentés.

L'implantation réelle du parc dépendra des caractéristiques proposées par le candidat retenu et des évolutions technologiques, le système de marché à enveloppe permettant d'adapter le choix final des équipements en fonction des évolutions technologiques. Distance finale (supérieure ou non à 32 km), plan de disposition, taille et nombre des machines ne sont donc pas encore définis.



Zone retenue pour la procédure de mise en concurrence relative au parc Centre Manche 2

Zone préférentielle pour l'implantation du parc Centre Manche 2

Sud Concession

Zone Centre-Manche

Zone de la concession granulat

Limite extérieure de la mer territoriale 12M

Sources

MTE : Limites EMR

Shom : Limites maritimes

IGN : Limites terrestres

RTE : Postes et lignes RTE

Ifremer : Bathymétrie

Postes électriques Lignes électriques

● 225kV — 225kV

● 400kV — 400kV

Concernant le **Centre Manche 2** (CM2), le lancement de la procédure de mise en concurrence a eu lieu en octobre 2022. La désignation du lauréat de l'appel d'offres après analyse des candidatures par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est prévue début 2024.

Nul doute que, situé à l'Est du premier parc, ce second champ éolien aura un impact très faible sur le plan visuel. En revanche la surface totale représente pour le trafic maritime et pour les pêcheurs en particulier -qui pourraient malgré tout évoluer à l'intérieur des parcs- une zone qui s'éloigne de la traditionnelle libre circulation en mer.

Christiane Tincelin
Présidente

<https://www.eoliennesenmer.fr> - Site de la DREAL pour toute information sur l'actualité des projets

Si vous vous sentez concernés par la mission d'Eolarge et/ou si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact : eolarge.vds@gmail.com





Nouveau schéma de collecte des déchets de l'agglomération du Cotentin

Réduire ses déchets et davantage recycler est un enjeu majeur pour la planète et pour le Cotentin, nous ne pouvons plus continuer à enfouir autant de déchets. C'est pourquoi l'Agglomération s'est mobilisée en 2022 pour nous aider à réduire nos déchets et à simplifier le geste de tri des habitants : 100 % des emballages et des papiers sont désormais triés !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les jours de collecte ont été modifiés sur notre commune.

2 zones de ramassage ont été définies par l'agglomération du Cotentin, afin de tenir compte des besoins de nos restaurants et commerces.

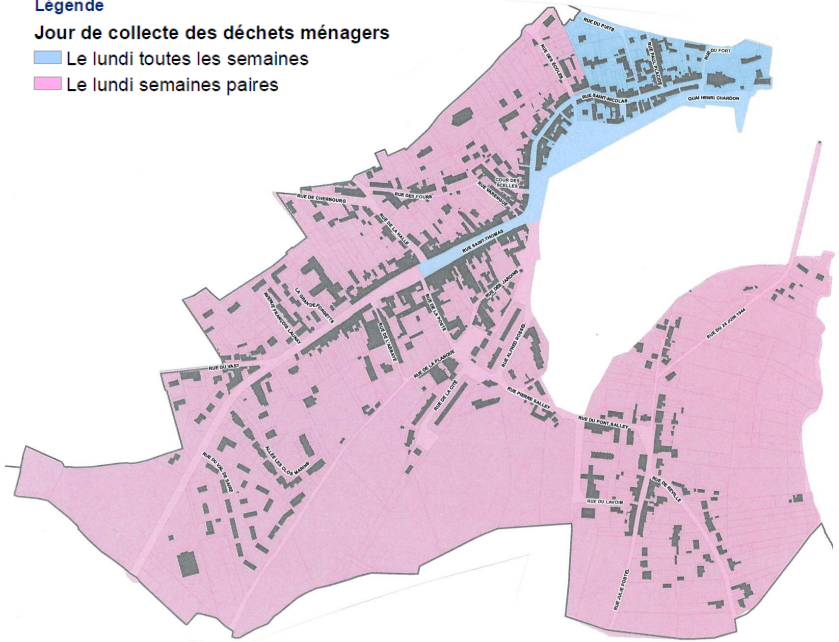
 Les ordures ménagères sont collectées le lundi en semaine paire pour la zone rose et tous les lundis pour la zone bleue

 Les emballages ménagers recyclables sont collectés une fois tous les 15 jours le lundi en semaine impaire pour la zone rose et tous les mercredi pour la zone bleue

Légende

Jour de collecte des déchets ménagers

- Le lundi toutes les semaines
- Le lundi semaines paires



À savoir :

- ▶ Si vous laissez un conteneur poubelle ou un bac à ordures ménagères en permanence sur la voie publique, **vous vous exposez à une amende de 750 € maximum, qui peut être portée jusqu'à 3 750 € pour les déchets professionnels.**
- ▶ Pour tout échange ou reprise de bac, contacter les ambassadeurs du tri au 02 33 53 92 04

Pour rappel : il existe plusieurs types de déchets, qu'il est important de trier pour limiter la pollution. Le Cotentin met à disposition différents moyens pour les collecter :

Les ordures ménagères résiduelles

Ce sont les déchets qui restent après avoir réalisé le tri des emballages et papiers, du verre, des biodéchets et des déchets occasionnels ou polluants. Son contenu doit donc considérablement baisser au fur et à mesure de la mise en application des nouvelles règles de tri par les habitants.

La collecte s'effectue soit en bacs individuels roulants, soit en borne d'apport volontaire. Les sacs peuvent encore être fournis, dans le cas où la dotation d'un bac individuel roulant n'est pas possible (manque de place, etc.). Peu importe le moyen de collecte, les ordures ménagères résiduelles se jettent en sac.

Les emballages ménagers recyclables

La collecte s'effectue soit en bacs individuels roulants, soit en point de regroupement. Les sacs jaunes pourront être utilisés, dans le cas où la fourniture d'un bac individuel roulant n'est pas possible (manque de place, etc.). Les emballages se jettent non lavés et en vrac.

Les emballages en verre

Le verre est à présent le seul déchet à présenter aux conteneurs de tri sélectif. Pour les emballages en verre, les déchets se jettent non lavés et en vrac. Le verre est un déchet solidaire, puisque pour chaque tonne collectée, 1€ est reversé à l'association Cœur et Cancer.

Les biodéchets (déchet compostables)

Vous pouvez bénéficier d'un composteur individuel gratuit. Il suffit d'en faire la demande via un formulaire en ligne (<https://www.lecotentin.fr/formulaire-demande-de-composteur>).

Informations diverses

CHPC Centre Hospitalier du Cotentin

En 2022, une Unité de Soins Hospitaliers Régulée -USHR- a été créée sur le site de l'hôpital Simone Veil de Valognes. Son accès est placé sous la régulation complète du Samu Centre 15 : aucun patient non-régulé par le Samu en amont ne peut bénéficier d'une prise en charge dans l'unité.

L'USHR intervient, en l'absence d'urgence vitale, pour compléter le dispositif libéral de santé notamment en cas de besoin d'imagerie médicale ou d'analyses en laboratoire. Un seul numéro : le 15 !

La téléconsultation médicale

Si votre médecin traitant n'est pas disponible ou si vous êtes en vacances, contactez un professionnel de santé (pharmacien, infirmier libéral ou médecin du Centre 15). Si votre état est jugé compatible avec une téléconsultation, celui-ci vous orientera vers le centre de téléconsultation de Valognes qui vous accueillera et vous donnera accès à une consultation médicale à distance.



Les services au public de la Maison du Cotentin vous offrent, gratuitement :

- ▶ L'assistance d'un conseiller numérique (matériel, logiciel, sécurité informatique...) chaque jeudi pour tout public sous forme de permanences (de 14h à 15h30) ou d'ateliers thématiques collectifs (de 15h30 à 17h, sur inscription).
- ▶ Un accompagnement individuel à l'utilisation des services en lignes permettant de réaliser vos démarches administratives, sur rendez-vous
- ▶ Possibilité d'être mis en relation avec différents partenaires (CAF, CPAM, CARSAT ou MSA).



Maison du Cotentin du Val de Saire,
15, rue du stade 50630 Quettehou
Tél 02 33 23 12 80

Relais Petite enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) organise l'accueil des enfants du Val de Saire dans leurs écoles respectives au titre des garderies périscolaires et dans les écoles de Saint-Vaast-la-Hougue et de Montfarville durant les périodes de vacances scolaires.

Information : Maison du Cotentin du Val de Saire - Tél : 02 33 23 12 36



L'accueil de la mairie à votre service :

🕒 : du lundi au vendredi de 8h à 12h

☎ : 02 33 23 43 00

@ : secretariat@mairiedebarfleur.fr

Site Internet 🌐 : <https://www.barfleur.fr>

PanneauPocket l'application mobile : les informations et alertes de la mairie vous accompagnent partout.

État-civil



Mariages

Arnaud BRUCHARD et Eléonore DEWASNES le 25/05/2022

Carol BLÉRY et Daria SAMSONOVA le 25/06/2022

Philippe VALOGNES et Marie TROHEL le 16/07/2022

Loïc JORE et Adélaïde LEVALLOIS le 06/08/2022

Julio FICHET et Maëlle BREBION le 13/08/2022

Pierre et Josiane LYTWYN le 03/09/2022 : 60 ans de mariage

Décès

Georges CORNIÈRE le 26/04/2022

Denis PLIGOT le 14/06/2022

Eveline DERANSART épouse OUSTRIÈRE le 20/06/2022

Paul LAMY le 24/06/2022

Martine LEMOIGNE épouse GOMEZ-BLESA le 26/07/2022

Henri LETRÉCHER le 06/11/2022

Patrick GENEVIÈVE le 10/11/2022

Bernadette PICOT épouse OMONT le 23/11/2022

Philippe BARASSIN le 25/11/2022

Jean LELAIDIER le 26/11/2022

Michel PAPILLON le 07/12/2022

Alain DESCHAMPS le 17/12/2022

Muriel RIGNEAU le 29/12/2022



Décès EHPAD

Alicia SAUVEY épouse Hébert le 06/01/2022

Robert GOSSELIN le 25/01/2022

Hélène LECAPPON épouse SOREL le 12/02/2022

Paulette LELAIDIER épouse LEVAVASSEUR le 29/04/2022

Renée ROSE épouse DUFOUR le 29/04/2022

Geneviève DOUCET épouse STRAC le 30/04/2022

Thérèse BUHOT épouse LEFEVRE le 09/05/2022

Clarisse GIBON épouse RUEL le 11/05/2022

Marie-Thérèse MINERBE épouse FONTAINE le 17/05/2022

Louise LEBOSQUAIN épouse BÉNOUVILLE le 19/05/2022

Désirée SALLEY épouse BIGARD le 23/05/2022

Bernadette GUÉRARD épouse LEMONNIER le 05/06/2022

Bernard LEDANOIS le 21/06/2022

Marie FONTAINE épouse BELLAMY le 24/07/2022

Jacqueline MÉNARD épouse LEFÉVRE le 29/08/2022

Jeanne HÉBERT épouse LATIRRE le 07/10/2022

Jack CHIRLE le 07/10/2022

Marie-Antoinette GUÉRARD épouse LE ROUX le 13/11/2022

Jean HUSSON le 19/11/2022

Denise CHAPUT épouse COUPEY le 28/11/2022

Laure LAURENS épouse GOSSELIN le 18/12/2022

Madeleine AMIOT épouse DIESNY le 26/12/2022



Liste des associations barfleuraises

Associations / Activités	Responsables
Art'Mâteur	Cécile BERNERON
Association des Amis de l'église	Laurent CLOTTEAU
Association des Anciens Combattants	Yves MONTFEUILLART
Association des Usagers du Port de Barfleur (AUPB)	Thierry AUNE
Association Les Vieux Gréments du Val de Saire	Marie LECOSTEY
Barfleur, Art et Patrimoine	Anne-Lous PLANTINGA
Barfleur, Voile & Tradition	Pascal LEDOLEDEC
Centre Nautique Est Cotentin (CNEC)	Betty LE GUILLOU
Club de l'Amitié	Annie BUNEL
Club Sportif de Barfleur (football)	Didier LOIR
Comité des Fêtes	Christiane GANCEL
Comité de Jumelage Barfleur Lyme - Régis	Sylvie DHIVER
Les Doigts de Fées (broderie)	Marie-Claire MAUVIGNER
Maison Paroissiale	Père Jean-Christophe MACHE
Musée Atelier de Barfleur (MAB)	Aliénor LUKOWSKI
Musik en Saire (Association MKS)	Éric BUHOT
Pour Barfleur Association	Paul BLANVILLAIN
SNSM Barfleur	Philippe LUKOWSKI
Tennis de Table	Anne MAURISSEN

Rejoignez les associations qui interviennent à Barfleur !

Les coordonnées téléphoniques des responsables sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Calendrier des événements 2023

Événement	Date	Organisateur	Lieu
Course au trésor	Dimanche 2 avril	Ecole Ste Marie Madeleine	Village
Salon du livre	Dimanche 9 avril	Comité des fêtes	Salle polyvalente
Vide-greniers	Dimanche 7 mai	Club Sportif de Barfleur	Stade Louis Debrix
Cérémonie de commémoration	Lundi 8 mai	Anciens Combattants et mairie	Monument aux morts
Tournoi des Plus Beaux Villages de France	18 au 21 mai	CSB et commune	Stade Louis Debrix et espace du Cracko
Concours de pêche	Dimanche 21 mai	AUPB	Port et mer
Concours de pêche	Samedi 17 juin	AUPB	Port et mer
Semi-marathon des Vikings	Samedi 24 juin	A.S. Tourlaville athlétisme	Traversée de Barfleur
Vide-greniers	Dimanche 25 juin	Club Sportif de Barfleur	Stade Louis Debrix
Concours de pêche	Dimanche 16 juillet	AUPB	Port et mer
Vide-greniers	Dimanche 23 juillet	AUPB	Stade Louis Debrix
Concert A. Queffélec (piano)	Jeudi 27 juillet	Amis de l'église	Eglise
Concert	Dimanche 30 juillet	Amis de l'église	Eglise
Concert E. Strosser (piano) et O. Charlier (violon)	Mardi 1er août	Amis de l'église	Eglise
Concert C. Désert (piano)	Vendredi 4 août	Amis de l'église	Eglise
Concert F. Héau (clarinette) et le quatuor Voce	Lundi 7 août	Amis de l'église	Eglise
Concert E. Bertrand (viloncelle) et P. Amoyel (piano)	Mercredi 9 août	Amis de l'église	Eglise
Fête foraine	11 au 14 août	Forains/Mairie/SPL des Ports	Port
Les quatre heures de Barfleur	Samedi 12 août	Centre Nautique Est Co-contin	Base nautique de Barfleur - CNEC
Fête des Régates et feu d'artifice	Dimanche 13 août	Mairie	Port et mer
Concours de pêche	Samedi 19 août	AUPB	Port et mer
Village des Antiquaires	Vendredi 18 au Dimanche 20 août	Barfleur Art et Patrimoine	Quai Henri Chardon
Festival MusiKenSaire	Vendredi 25 au Dimanche 27 août	MusiKenSaire	Espace du Cracko
Concert Tatihou Tour Groupe Aguamedera	Mercredi 30 août	Tatihou Tour	Eglise
Cérémonie de commémoration	Vendredi 11 novembre	Anciens Combattants et mairie	Monument aux morts

Calendrier à titre indicatif - sous réserve de modifications

Votre conseil municipal 2020 - 2026



Michel MAUGER

Maire

Délégué à la communauté d'agglomération du Cotentin

Président de l'EHPAD du Val de Saire



Christiane TINCELIN

1ère adjointe au Maire



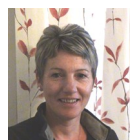
Christine HAMEL-DORDONNAT

2ème adjointe au Maire



Vincent BONTOUX

Conseiller municipal



Aline BURNEL

Conseillère municipale



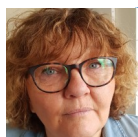
Nicolas GOSSELIN

Conseiller municipal



Christian RUEL

Conseiller municipal



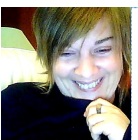
Véronique LEMONNIER

Conseillère municipale



Yves MONFEUILLART

Conseiller municipal



Cécile BERNERON

Conseillère municipale déléguée



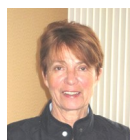
Jean-Louis DHIVER

Conseiller municipal délégué



Dominique GODEFROY

Conseiller municipal



Marie-Joëlle ANDRE

Conseillère municipale déléguée



Joël LEBRUN

Conseiller municipal délégué



Sylvie DHIVER

Conseillère municipale



Composition réalisée par la municipalité
Impression ICL GRAPHIC 50700 Valognes
Ne pas jeter sur la voie publique

